

Six mois	Fr. 8,—
Une année	Fr. 15,—
Une année, étranger	Fr. 20,—
Avec assurance-accid. pour 2 personnes :	
Six mois	Fr. 9,65
Une année	Fr. 18,30

Annonces	le mm. 13 ct.
Réclames	» 30 ct.
Mortuaires	» 30 ct.
Supplément pour emplacements prescrits	

Pour le Valais romand (de Sierre à Saint-Gingolph) :
Le Rhône, Martigny (tél. 026 / 6 10 52)
Pour le reste de la Suisse :
Publicités S. A., Sion (tél. 027 / 2 12 36)
et toutes ses succursales en Suisse

Chiffre de tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité à Lausanne et tenu à la disposition des intéressés

LES ABONNÉS AU BÉNÉFICE DE L'ASSURANCE SONT ASSURÉS CONTRE LES ACCIDENTS

auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000,- en cas de décès, Fr. 1000,- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000,- en cas d'invalidité partielle et permanente

Que signifie le new-look de la diplomatie soviétique ?

La diplomatie soviétique bénéficie du double privilège réservé aux Etats totalitaires. D'une part, ses manifestations mettent, dans le camp adverse, tous les gouvernements en état de perplexité devant l'interprétation correcte des intentions qu'elles traduisent. Or, le fin du fin, pour les Russes, c'est de dissimuler leurs objectifs actuels et prévus sous une phraséologie rituelle : coexistence pacifique, désarmement, etc.

Second avantage : la certitude de voir le moindre accent de modération, le plus modeste gage d'esprit conciliant, aussitôt amplifiés, mis en valeur et portés au crédit d'un partenaire enfin présumé raisonnable.

Tels sont bien les deux aspects sous lesquels se présente la « manœuvre en éventail » à laquelle se livre en ce moment le Kremlin.

Elle s'oriente dans trois directions : l'Allemagne, le monde occidental, les pays arabes.

Fils conducteurs : la lettre de Boulganine à Adenauer, le message de Chepilov aux chancelleries occidentales, la déclaration de ce même ministre devant le Soviet suprême, la dénonciation à l'ONU du plan Eisenhower.

Chacun son tour

Il n'est que trop visible que l'on cherche d'abord à Moscou une diversion spectaculaire au rôle fâcheux que les Russes viennent de jouer en Pologne et en Hongrie. C'est une sorte d'auto-réhabilitation, à la faveur d'une rentrée bruyamment orchestrée sur la scène internationale.

A côté de sa finalité psychologique, cette rentrée révèle des buts politiques bien définis.

Pour les discerner, il faut se placer dans la perspective d'un passé récent.

L'année dernière, le Kremlin a fait porter le poids de ses attaques sur l'Allemagne fédérale, puis sur la France et l'Angleterre à l'occasion de l'affaire de Suez.

Adenauer était traité de « néo-nazi », de belliciste, de revanchard, dans les émissions de la radio et les éditoriaux de la presse moscovite.

Quant aux gouvernements de Londres et de Paris, ils étaient présentés comme les suppôts du colonialisme, les agresseurs d'un peuple sans défense, etc., avec cette nuance que les critiques les plus violentes émanaient, non de Moscou, mais des radios satellites, et en premier lieu de Prague.

A cette époque, les Russes ménagent l'Amérique. La retraite franco-britannique d'Egypte a pu ainsi être regardée sans invraisemblance comme le résultat d'une collusion tacite entre Washington et Moscou.

Puis la roue tourne. Les Etats-Unis, après avoir, en chassant les Français, créé un vide au Proche-Orient, se donnent la mission de le combler. Ce sera l'objet de la « doctrine Eisenhower ».

Par là s'expliquent, à la fois, la virulente diatribe lancée contre elle à la tribune du Soviet suprême par Chepilov, la proposition d'une conférence quadripartite aux Occidentaux et le recours (inutile) à l'ONU.

Le plaidoyer pour une conférence économique est destiné à rapprocher l'Angleterre des vues du Kremlin. Quant à la France, une allusion très marquée à ses « liens historiques » avec l'Algérie peut être considérée comme un discret appel du pied.

Des Etats-Unis à l'Allemagne

En gros, il s'agit de détourner le monde oriental de la tentation de chercher appui auprès des Américains. La manœuvre est montée dans le style classique de la propagande soviétique : elle vise à une déclaration commune de non-ingérence, impliquant le retrait des bases stratégiques américaines, contre l'engagement russe de renoncer à tou-

te fourniture d'armements aux nations arabes. Piège grossier : la présence militaire est décelable ; l'action subversive interne ne l'est point ; en essayant d'enlever la première aux Occidentaux, les Russes se réservent de recourir à la seconde. Tel est le marché de dupes offert aux Etats-Unis.

Le Kremlin a toutefois commis la maladresse insigne de lancer son offensive à la veille du vote du Sénat sur le projet Eisenhower. Il eût voulu lui assurer une majorité élargie qu'il ne se serait pas pris autrement.

Bref, la manœuvre orientale de M. Chepilov peut être regardée comme une mesure pour rien.

En va-t-il de même du message Boulganine au chancelier Adenauer ? L'affaire se présente sous un jour assez mystérieux, car elle implique un retournement complet de la position russe vis-à-vis du gouvernement de Bonn. Il ne s'agit, en apparence, que de la conclusion d'un traité de commerce, préjudant à une normalisation des relations entre l'Union soviétique et la République fédérale, mais impliquant au départ la reconnaissance, par celle-ci, du gouvernement de l'Allemagne orientale.

Jamais les dirigeants de Bonn n'avaient entendu ceux de Moscou s'adresser à eux en termes plus obligeants. M. Chepilov a reconnu que l'Allemagne occidentale était en pleine « marche ascendante », ce qui n'a pas du faire grand plaisir aux gens de Pankow. Une allusion au fait que, dans l'histoire, les deux peuples, allemand et russe, ont toujours tiré profit de leur entente est passée inaperçue : personne ne s'est avisé de rappeler que le même axiome fut à la base des négociations qui, en septembre 1939, aboutirent à l'accord entre Hitler et Staline !

L'échéance de novembre

A quoi tend cette curieuse volte-face ?

Aux yeux des Russes, l'année 1957 sera une année décisive pour l'avenir de l'Europe. Les élections de novembre peuvent amener au pouvoir en Allemagne une majorité sociale-démocrate. Il s'agit de prévoir cette éventualité et de donner des armes à l'opposition. L'astuce va consister à multiplier les avances auprès du chancelier et, en lui soumettant des propositions inacceptables, à faire retomber sur son intransigeance l'impossibilité d'établir entre Allemands et Russes cette détente qui, par le biais d'une négociation quadripartite, permettrait d'envisager la réunification.

Les adversaires du chancelier ne sont pas de chauds partisans de l'OTAN, ni de la présence de leurs pays dans le bloc militaire occidental. En revanche, le projet de marché commun et d'intégration économique, poursuivis parallèlement par la CEEA et l'UEO, peuvent leur ménager l'occasion, s'ils accèdent à la direction de l'Etat, de lever l'hypothèque stratégique de l'alliance atlantique, tout en restant dans le bloc occidental et en s'assurant, dans la communauté future, une position stable et plus qu'honorable. Ainsi s'évanouirait de nouveau l'espoir d'un alignement oriental de l'Allemagne de demain.

On voudrait à tout prix, à Moscou, conjurer cette solution de rechange. Là est le secret du brusque revirement des maîtres du Kremlin à l'égard du gouvernement de Bonn et, par anticipation, de celui qui lui succéderait si les élections obligeaient Adenauer à la retraite.

Albert Mousset.

Morts indomptables

Le caporal Seiji Senzu, 24 ans, et le sergent Moriochi Kichigami, 25 ans, de l'armée japonaise, ont été décorés à titre posthume. Une citation post-mortem vante « leur indomptable esprit combattif ». Ils viennent de mourir d'une crise cardiaque après avoir effectué, à l'entraînement, une marche forcée de 80 km. avec 60 kilos sur le dos.

Où le futur tunnel du Grand-Saint-Bernard marque un point...

Le correspondant de l'Agence télégraphique suisse à Paris communique que parmi les économies que le gouvernement envisage pour faire face à ses difficultés financières, il en est une qui ne manquera pas d'intéresser la Suisse et plus particulièrement le canton de Genève.

Les crédits prévus pour le percement du tunnel du Mont-Blanc pourraient, dit-on, être bloqués un certain temps, ce qui ne modifierait pas le vote de l'Assemblée portant ratification de la convention, mais retarderait la mise en œuvre du projet.

ENTRE AMIS

La vérité, rien que la vérité

Toute personne sincère doit admettre que la vérité a sa place partout, qu'elle doit imprégner la vie familiale, de société, l'échange de bonnes relations avec ses semblables, de quel milieu, ou de quelle condition sociale soient-ils.

Les parents exigent de leurs enfants le respect de la vérité et de la franchise. Rien n'est plus triste que d'avoir affaire à un petit moutard de 7-8 ans qui a fait une gaffe et qui vous ment en pleine figure, sans sourcilier, sans se laisser prendre.

Combien sont à blâmer ces pères et mères de famille qui encouragent le mensonge et se rengorgent même de fierté lorsqu'ils constatent la ruse de leurs enfants. « Ah ! il ira loin, notre fiston », disent-ils, en racontant à leurs amis ou voisins les dernières frasques de leurs héritiers. Ils payeront plus tard leur légèreté, leur manque de poigne pour justifier un vice naissant.

Les menteurs, les voleurs, sont des délinquants, souvent plus à plaindre qu'à blâmer. S'il en coûte parfois de falloir employer les grands moyens, de réprimer sans pitié et sans

faiblesse un enfant qui « menace de filer du mauvais coton » mieux vaut le faire sans retard, pour ne pas avoir à regretter plus tard son manque d'énergie et dirai-je de charité.

Une fois de plus, le slogan « qui aime bien, châtie bien » est juste. Plus un enfant est aimé, mieux il doit être éduqué, instruit, élevé. Permettre à ses enfants toutes les fantaisies, encourager leurs vices, c'est ne pas les aimer. Une âme d'enfant, c'est comme une plante délicate qui exige des soins attentifs et constants, et... beaucoup d'amour pour s'épanouir dans un climat sain et agréable.

Souvenons-nous toujours de nos devoirs impérieux, en apprenant à nos enfants le respect de la vérité.

Car un peu plus de sincérité et de franchise entre les hommes, serait, croyez-le bien, l'antichambre du bonheur et de la paix sociale. Pensons-y quelques fois, avant de porter un jugement, de prendre une décision, et surtout lorsqu'il faut, devant un juge, promettre sur la foi du serment, de ne dire que l'entière vérité... al.

Nouvelle hausse des frais de production agricoles

Le « Paysan suisse », dans son numéro de février 1957, constate que l'agriculture suisse est en train de connaître à nouveau de très fortes hausses de ses frais de production.

Durant l'hiver 1956-57, le salaire des domestiques de fermes masculins s'est accru de 8 % par rapport à l'hiver 1955-56, celui des vachers de 6 % et celui des journaliers de 12 %. Cette hausse est celle qui se manifeste pour les employés engagés depuis de longues

années déjà, mais celle qui se constate pour le personnel nouvellement engagé est encore plus forte.

Dans les constructions, le coût s'est accru pour l'agriculture de 4 % de fin avril à fin décembre 1956.

Durant la même période, les machines et instruments ont renchéri de 0,7 %, mais le prix de certains d'entre eux s'est accru jusqu'à 5-7 %.

Quant au carburant, si l'on en évalue la consommation mensuelle faite par l'agriculture à 17.000 qm. de pétrole, 15.000 qm. de benzine et 8000 qm. de gaz oil, son coût s'accroît de 200.000 à 250.000 francs par mois.

Parmi les engrais, les phosphates ont augmenté de 5,7 %. De ce seul fait, le superphosphate et le nitrophosphate, si l'on en compte avec une utilisation annuelle de 70.000 qm. par an, coûteront à l'agriculture suisse 350.000 francs de plus en un an.

Quant aux produits antiparasitaires, certains d'entre eux (bouillies sulfocalciques, désherbants, quelques préparations à base de cuivre) ont renchéri, bien que le sulfate de cuivre ait baissé quelque peu, après avoir connu une forte hausse l'an passé.

Parmi les semences, celles de céréales fourragères atteignent, non dédouanées franco frontière, le prix de 31,90 fr. contre 29,40 fr. un an auparavant. Durant la même période, le quintal d'autres graines fourragères a passé de 192 fr. à 257 fr.

Comment faire face, à de telles hausses ? Certains milieux de salariés et de consommateurs ont suggéré d'aider l'agriculture non par des hausses de prix, mais par des mesures en vue d'abaisser les frais de production, qui consisteraient en de nombreux cas en l'octroi de subsides devant diminuer pour le producteur les prix de divers aliments du bétail. Ces milieux en sont cependant restés là, et aucune proposition sérieuse n'a été faite par eux aux autorités pour réaliser une telle suggestion. Celles venues des milieux agricoles n'ont pas eu de suite. C'est pourquoi, jusqu'à plus ample informé, le paysan préfère à tout subside des prix couvrant ses frais de production. J. D.

Les faits et les chiffres

L'électroduct aérien du détroit de Messine

Dans ces dernières années une question s'est posée aux techniciens italiens : comment ravitailler la Sicile en électricité ? Car, la Sicile manque d'électricité et on doit lui en procurer du continent. Mais, pour la faire parvenir à destination il faut franchir le Déroit de Messine dont on connaît les redoutables remous (Charryde et Scylla). Il s'agissait de savoir si l'énergie serait transportée par terre, c'est-à-dire par câble au fond de la mer, ou par mer, c'est-à-dire par câble suspendu comme les câbles dits sous-marins, ou par air.

On s'est arrêté à cette dernière solution. On avait d'abord hésité car, en 1921 on estimait que pour franchir le déroit on aurait besoin de 12 tours de 277 mètres. Les progrès de la technique ont permis de ramener les supports des conducteurs à 2 tours de 224 mètres. La longueur des conducteurs est de 5400 à 5550 dont 300 mètres se trouvent en réserve sur la côte de Sicile et 60 mètres sur celle de Calabre. Le système a commencé à fonctionner fin 1955 et donne les résultats espérés.

La désertion des campagnes en Allemagne

Le phénomène de la désertion des campagnes est ancien. On le notait déjà avant 1914, mais, de nos jours, avec le développement de l'industrialisation, il prend une ampleur de plus en plus grande. En Allemagne occidentale, en 1955, on a constaté que 45,5 % de la

population habitait dans des villes de plus de 20.000 habitants. De ces 45,5 % environ 30 % se trouvent dans des villes de plus de 100.000 habitants. Dans les régions très industrialisées les proportions sont beaucoup plus fortes. En Rhénanie-Westphalie, 64,9 % de la population habitent dans les villes, soit les deux tiers.

Par contre, dans la région de Bade-Wurtemberg, un tiers seulement réside dans des villes de plus de 20.000 habitants. Dans ces régions on note que beaucoup de travailleurs des villes viennent du dehors. A Stuttgart, par exemple, on compte 98.110 travailleurs venus du dehors contre 9710 résidant dans la ville. A Manheim on en compte 57.110 contre 5975 citadins. A Karlsruhe on en compte 38.485 contre 1510 habitant la ville.

Le trafic des chèques postaux en janvier

En janvier écoulé, le nombre des détenteurs d'un compte de chèques postaux s'élevait à 266.000 en chiffres ronds, en augmentation de près de 8000 sur le mois correspondant de l'année dernière. Dans le même intervalle, le mouvement des capitaux a augmenté de plus de 2 milliards de francs pour atteindre 16 milliards. La majeure partie de cette augmentation concerne le trafic des virements, qui a passé de 10,9 à plus de 12,5 milliards de francs. Le nombre total des ordres passés au service des chèques postaux dépasse le chiffre de 21,2 millions, contre 19,6 millions en janvier 1956.

Editeur responsable : J. Pillet — Rédacteur : Fernand Donnet



BANQUE CANTONALE DU VALAIS

Caisse d'Epargne officielle

Garantie de l'Etat pour tous les dépôts
Chambres fortes — Location de safes
Sécurité et discrétion

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
CARROSSERIE SIERRE & SION

LIQUEURS Morand
MARTIGNY



FOOTBALL

Les matches du 24 février

Ligue nationale A : Bâle-Lugano, Bellinzona-Young Fellows, Chiasso-Lausanne, Grasshoppers-Zurich, Servette-Chaux-de-Fonds, Schaffhouse-Urania, Young Boys-Winterthur.

Il n'échappe à personne que le match du jour aura lieu à Genève, entre Romands. Bien que Servette soit loin d'une forme transcendante, il peut causer une surprise, surtout si sa ligne d'attaque veut faire confiance à Anker, le seul capable de marquer des buts.

Young Boys et Grasshoppers n'auront aucune peine à maintenir leur avance. Voyages périlleux de Urania et Lausanne.

Ligue nationale B : Cantonal-Bienne, Fribourg-Berne, Granges-Soleure, Lucerne-Yverdon, Malley-Brühl, Thoulongeau, Saint-Gall-Nordstern.

L'avantage est aux équipes locales, sauf à Neuchâtel où les Biennois défendent vigoureusement leur place de leaders. Yverdon donnera aussi du fil à retordre aux Lucernois.

Les classements ci-après permettront aux pronostiqueurs de mieux faire leur choix. Bonne chance !

Équipe	J	V	N	D	Pts
Young Boys	14	12	1	1	25
Chaux-de-Fonds	14	10	2	2	22
Grasshoppers	14	9	2	3	20
Urania	14	7	4	3	18
Bâle	14	7	1	5	15
Servette	14	6	3	5	15
Bellinzona	14	4	7	3	15
Lausanne	14	6	2	6	14
Lugano	14	4	4	6	12
Chiasso	14	5	2	7	12
Winterthur	14	4	1	9	9
Zurich	13	2	3	8	7
Young Fellows	14	1	4	9	6
Schaffhouse	14	0	4	10	4

Équipe	J	V	N	D	Pts
Bienne	14	10	2	2	22
Lucerne	14	8	3	3	19
Granges	13	9	0	4	18
Soleure	13	7	3	3	17
Yverdon	14	7	3	4	17
Fribourg	14	6	4	4	16
Cantonal	14	6	3	5	15
Malley	13	4	3	6	11
Saint-Gall	14	3	5	6	11
Nordstern	14	3	5	6	11
Longeau	13	4	2	7	10
Thoune	14	4	2	8	10
Berne	14	3	3	8	9
Brühl	14	3	0	11	6

SPORT-TOTO

Nos pronostics pour le concours No 26 du 24 février

Match	P	N	D	P	N	D
1. Bâle-Lugano	2	2	x	x	1	1
2. Bellinzona-Young Fellows	1	1	1	1	1	1
3. Chiasso-Lausanne-Sports	1	2	x	1	x	2
4. Grasshoppers-Zurich	1	1	1	1	1	1
5. Schaffhouse-Urania	2	x	2	x	2	2
6. Servette-Chaux-de-Fonds	2	x	x	2	2	x
7. Young Boys Winterthur	1	1	1	1	1	1
8. Cantonal-Bienne	2	2	x	x	2	2
9. Fribourg-Berne	1	1	1	1	1	1
10. Granges-Soleure	1	1	1	1	1	1
11. Malley-Brühl Saint-Gall	1	1	1	1	1	1
12. Saint-Gall-Nordstern	1	1	x	x	1	x

Concours No 25

Gains : 9 points, Fr. 58,15. Un seul rang...
Délai de réclamation : 9 mars.
Prix de consolation No 21 : Fr. 20,65.

BILLARD

Un Valaisan se distingue

Samedi et dimanche a eu lieu, à Lausanne, le tournoi final du championnat suisse libre, catégorie III.

Après une belle lutte entre les 7 concurrents qualifiés, c'est le Bernois Williger qui sortit champion en gagnant ses 6 parties. Au 2e rang, nous avons le plaisir de trouver le Martignerain Armand Keller (membre également du BC Sion), qui remporta 5 matches sur 6, ne succombant qu'en finale devant Williger. Nos compliments.

Le club organisateur avait doté le tournoi d'une planche de prix comprenant, entre autres, un cendrier et un stylo à quatre couleurs pour les deux finalistes...

Les Séduois s'en tirèrent à moins bon compte 15 jours plus tôt lors des finales romandes !

MARCHE

Un club de marche en Valais

Le club des marcheurs Treize-Etoiles de Martigny dont nous avons signalé la performance de deux de ses membres lundi - a vu le jour grâce à l'initiative de MM. André Bagutti, Jean Cretx et Eugène Moret. Pas de doute qu'ils mèneront à bien la tâche que leur tient à cœur. Ils l'ont prouvé lors de l'épreuve qu'ils avaient mis sur pied l'an passé, soit la course de Martigny-Champex.

Lors de la conférence des présidents de clubs de la Fédération suisse de marche tenue à Nyon, le 9 février, M. André Bagutti a demandé l'affiliation du club au sein de la FSM. C'est à l'unanimité que le CM Treize-Etoiles a été accepté. Cette décision sera ratifiée lors du congrès de la Fédération suisse de marche, à Genève, le 2 juin 1957.

Les deux premières licences de marche du CM Treize-Etoiles pour 1957 viennent d'être délivrées à Maurice Cretx (transfert du CM Lausanne) en catégorie A, et à Richard Mariaux, Martigny, en catégorie B.

Cinq autres licences seront délivrées sous peu. Souhaitons longue vie et bien des succès à ce nouveau club.

HOCKEY

Sierre en déplacement

Le match Saint-Imier-Sierre (deuxième rencontre pour la finale suisse de 1re ligue) aura lieu demain soir, jeudi, sur la patinoire des Mélézes à La Chaux-de-Fonds, choisie par les Jurassiens.

Souhaitons bonne chance aux Valaisans dans ce difficile déplacement. Signalons que Saint-Imier, déjà vainqueur de Veltheim, deviendrait champion suisse en cas de victoire demain soir. Au HC Sierre de contre-carrier ses projets.

Qui est Grums IK ?

Grums IK appartient à la 1re division suédoise depuis 1953. Son club porte le nom d'une localité de 3800 habitants, dotée d'une patinoire artificielle depuis l'an dernier.

Le hockey tient une telle place dans la vie sportive de Grums que 290 personnes ont effectué bénévolement 32.000 heures de travail à la construction de la patinoire locale.

Grums Idrottsklubb est actuellement classé deuxième dans le championnat suédois de 1re division. L'équipe compte dans ses rangs plusieurs joueurs internationaux, dont les plus réputés sont les arrières Stig Waller (15 sélections), et Lasse Petterson (22 sélections).

La première ligne d'attaque est conduite par Hasse Adrian, joueur populaire dans toute la Suède, qui a disputé 43 matches internationaux ou représentatifs. Bien qu'agé de 31 ans, il passe encore pour l'un des meilleurs avants-centre du pays. A ses côtés jouent Gunnar Segerman et Bo Sörman. Tous deux ont fait partie de l'équipe nationale.

Grums IK aligne toujours trois lignes d'attaque, dont l'une est constituée par trois joueurs de 17 ans, Göran Sund, Per et Jan Asp, juniors aux qualités remarquables.

C'est cette belle équipe séduoise que le HC Martigny recevra dimanche prochain pour son dernier match de la saison. (dt.)

Lundi soir, les Canadiens de la RAF ont battu Sion par 11 à 6 (3-3, 6-0, 2-3). Les Séduois étaient renforcés par les Canadiens Dulac (Sierre), Gay (de passage), Bagnoud et Chapot (Servette).

Le match amical Sion-Martigny aura lieu ce soir sur la patinoire séduoise.

Le HC Viège a battu Streatham (Angleterre) par 23 à 21 Champéry a battu, de son côté, l'équipe nationale espagnole renforcée (!) par 10 à 7.

Valais jun.-Berne jun., 5-7

Après avoir servi un cours décentralisé sur les différents patinoires de notre canton, les meilleurs juniors valaisans se sont retrouvés dimanche, à Viège, pour y disputer deux intéressants matches.

Le premier mit aux prises la sélection haut et bas-valaisannes. Celle du bas, formée de deux joueurs du HC Champéry et de dix joueurs du HC Martigny, triompha par 5 buts à 1.

L'après-midi fut consacré à une rencontre intercantonale juniors Valais-Berne. Les nôtres durent s'incliner par 7 à 5.

Le match revanche se jouera à Berne en fin de saison encore ou, sinon, en décembre. De toute façon, notre sélection cantonale effectuera un agréable voyage dans la capitale fédérale.

TIR

Société cantonale des tireurs valaisans

L'assemblée générale annuelle des délégués aura lieu dimanche, à 10 h. 30, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Martigny-Ville. L'ordre du jour est le suivant :

1. Protocole : rapport de gestion et comptes 1956 ;
2. Nomination des scrutateurs ;
3. Programme de travail 1957 : a) tirs obligatoires ; b) tir fédéral en campagne ; c) cours et concours de jeunes tireurs ; d) concours individuels et championnat de groupes ; e) tirs libres ; f) musée, vétérans, matches ;
4. Attribution du challenge major Pignat pour 1957, remise des médailles de mérite de la SSC et des récompenses aux moniteurs. (Il sera donné lecture des bénéficiaires des médailles de maîtrise fédérale et cantonale) ;
5. Désignation de la section vérificatrice des comptes de 1957 et du lieu de la prochaine assemblée des délégués ;
6. Tir cantonal valaisan 1957, à Martigny ;
7. Divers.

Après la partie officielle, l'apéritif traditionnel sera offert sous les arcades de l'Hôtel de Ville par la municipalité de Martigny-Ville.

Nos abonnés avec assurance

qui n'ont pas encore acquitté leur abonnement sont informés qu'un remboursement leur sera présenté ces jours-ci. Ils perdent leur droit à l'assurance en laissant revenir impayée cette carte de remboursement servant de prime. L'Administration.

AUTO-ECOLE

DU GARAGE DE LA FORCLAZ

Pratique camion : Fr. 15,- à l'heure

Moto-Club valaisan

Affilié à la Fédération motocycliste suisse

Association des sections motocyclistes valaisannes

Correspondance : Case postale 34, Monthey
Téléphone : Président 025 / 4 25 87
Compte de chèques postaux Il c 771, Sion

Communication du comité

Le comité cantonal

Nous rappelons à tous nos membres la composition du comité de direction en charge pour 1957 :

Président central :	MM. Fernand Monay, case 34, Monthey.
Vice-président :	Georges Saudan, Miremont, Sion.
Secrétaire :	Robert Es-Borlat, Bel-Air, Monthey.
Caissier :	Armand Dupuis, agence de voyages, Elysée, Sion.
Protocole :	Lucien Gross, assurances, Martigny-Ville.
Membres :	Maurice Donnet, Ollon (VD). Maurice Nellen, Viège.

La composition de la commission sportive est la suivante : MM. C. Saudan, Sion ; A. Rossier, Troistorrents ; et Paul Evéquo, Saint-Pierre-des-Clages.

L'avocat conseil est Me Georges Pattaroni, avocat et notaire, à Monthey. Nous rappelons que la première consultation est gratuite.

Cofisation 1957

Nous invitons les sections à nous verser un acompte sur leurs cotisations dues pour 1957, sur la base des effectifs annoncés au C. D.

Nous demandons également aux sections qui ont reçu des formules à remplir concernant le service de dépannage à nous les retourner le plus tôt possible.

Bonnes nouvelles

Le journal nous apprend la nomination de M. F. Chardonnens à la tête du Vespa-Club de Martigny.

Nos félicitations à ce nouveau président et nos vœux de prospérité aux Vespistes d'Octodure.

Dans le chaud Tessin, à Lugano, il vient de se fonder une Maison de la Moto, organisée par l'Association motocycliste tessinoise, association sœur du MCV. Nos félicitations à ces amis du Pays du Soleil. A quand une Maison valaisanne ?

Nous aurons bientôt des bonnes nouvelles à vous annoncer concernant la remise des documents douaniers. Lisez nos prochains communiqués.

Tombola de l'Union motocycliste genevoise

Motocyclistes valaisans, contrôlez vos billets. Voici les numéros sortis gagnants au tirage : Nos 4802 - 5475 1199 - 40 - 3959. Tous les billets se terminant par 88 et 23 gagnent un lot.

Les lots non retirés jusqu'au 31 juillet 1957 deviendront propriété de l'UMG.

Prudence !

Avec les premiers beaux jours, redoublez de prudence et faites preuve de courtoisie ; rappelez-vous qu'on remarque un vrai motocycliste lorsqu'il ne se fait pas remarquer ! Donc pas de prouesses téméraires et de bruit inutile. Rappelez-vous encore qu'avant de devenir motorisés vous avez été aussi piétons.

Appel aux collaborateurs éventuels

Avez-vous des idées ? Voulez-vous en faire profiter vos collègues motorisés ? Faites-vous connaître ; nous attendons vos suggestions qui seront examinées avec objectivité et seront les bienvenues.

Communications des sections

Section de Monthey et Plaine du Rhône

Nous avisons tous les membres que les prochaines assemblées seront convoquées par la voie du journal uniquement. Aussi êtes-vous priés de lire chaque communiqué. Les réclamations ne seront pas admises à leur sujet.

Motocyclistes valaisans !

N'oubliez pas, si vous tenez à faire du sport, du tourisme, ou simplement pour vos affaires ou votre plaisir en profitant de la vie d'un club, qu'il existe en Valais des groupements motocyclistes qui vous réserveront un accueil chaleureux.

Vous y trouverez des amis et des camarades et vous bénéficierez également de tous les avantages sportifs et touristiques conférés par l'affiliation à la Fédération motocycliste suisse.

Voici la liste des clubs. De nombreux motocyclistes y sont affiliés suivant leur région et leurs sympathies.

Section du Simplon (Brigue) : MM. Carlo Schmid, Brigue ; Moritz Nellen, Viège.

Section de Montana : M. Jean Gfeller, atelier de mécanique, Montana.

Section de la Navissance (Chippis-Sierre) : M. Ignace Zufferey, Chippis.

Section du Rhône (Sion et environs) : MM. Joseph Rusca, Châteauneuf ; Georges Saudan, employé PTT, Sion ; Armand Dupuis, Sion.

Section de Saint-Martin : M. Denis Barnaz, Saint-Martin.

Section du Centre : Café des Vergers, Saxon ; MM. Alphonse Es-Borlat ; Paul Evéquo, Saint-Pierre-des-Clages.

Section de Fully : M. Armand Gay, Fully.

Section de Martigny : MM. René Duchoud, La Bâtiaz, Maurice Pellouchoud, Martigny.

Section de Bagnes : M. Roger Rossier, Le Châble.

Section d'Entremont : M. Gratién Lovy, Orsières.

Section de Vernayaz : MM. Louis Bochatay et Gabriel Gross, Vernayaz.

Section de Doréaz : MM. Louis Rausis et Laurent Jordan, Doréaz.

Section de Saint-Maurice : MM. André Burnier, Roger Burnier, Roger Richoz, Saint-Maurice.

Section de Monthey et plaine du Rhône : M. Fer-

SKI

Concours OJ du SC Morgins

Les jeunes Morginois ne faisaient pas la grasse matinée, dimanche, et n'étaient pas peu contents de voir briller un soleil radieux après les bourrasques des jours précédents. Ils ne pouvaient souhaiter mieux pour leur concours interne, un Corbeau enneigé à souhait, des pistes impeccables comme nous n'en avons pas vues cet hiver et pour cause !

Près de soixante membres OJ sur quatre-vingt-cinq que compte le SC Morgins prenaient part au slalom géant (une manche, vingt-cinq portes) piqueté comme d'habitude par les Granger et consorts. Une foule de parents et d'amis applaudissaient aux exploits d'une jeunesse que le ski rend forte et exubérante. Nous avons assisté là à une belle lutte mais combien pacifique. La sportivité de ces jeunes n'a rien à envier à la génération qui se prépare à céder la place. Il nous paraît même qu'on est plus « fair play » parmi eux que chez nous autres vieux... C'est tant mieux et le vieil adage « Une âme saine dans un corps sain » ne semble pas mentir, l'avenir nous le dira.

Ce concours était en quelque sorte une répétition générale de l'éliminatoire de l'OJ du Bas-Valais qui aura lieu le 24 février. Nous souhaitons d'ores et déjà la plus cordiale bienvenue à nos jeunes coureurs et à tous ceux qui viendront les encourager en ce dimanche que nous espérons radieux, et il le sera !

Je me fais un devoir ici de remercier tous ceux qui ont contribué à garnir la planche des prix de notre concours OJ ; je nommerai le rvd curé A. Pont, les commerçants de Morgins et autres particuliers. Nos jeunes vous en seront reconnaissants. Petrus.

PRINCIPAUX RESULTATS

Catégorie I (garçons de 13 à 16 ans) : 1. Pache Pierre-Marie, 1' 30" ; 2. Bellon Gabriel, 1' 36" ; 3. Marclay Raymond et Olivier Jean-François, 1' 58" ; 5. Dubosson Raymond, 2' 35" ; 6. Granger Marc, 2' 45", etc.

Filles (13 à 16 ans) : 1. Gras Véronique, 1' 43" ; 2. Geiser Renée, 1' 47" ; 3. Delaoutre Edith, 1' 57" ; 4. Lefèvre Brigitte et Thalmann Ingrid, 2' 02" ; 6. Paquet Brigitte, 2' 04", etc.

Catégorie II (garçons de 10 à 13 ans) : 1. Bellon Dominique, 1' 30" ; 2. Défago Jean-Luc, 1' 36" ; 3. Défago André, 1' 41" ; 4. Donnet-Monnay Bernard, 1' 55" ; 5. Grimaire Serge, 1' 56" ; 6. Bellon Octave, 1' 57", etc.

Filles (10 à 13 ans) : 1. Leplat Anne, 1' 44" ; 2. Défago Marie-Danielle, 1' 45" ; 3. Polianski Juliette, 2' 12" ; 4. Manche Patricia, 3' 31" ; 5. Ecœur Denise, 4', etc.

Garçons en dessous de 10 ans : 1. Monnay Serge ; 2. Dubosson Bernard, etc.

Championnats O. J. le 24 février à Thyon

Le Ski-Club de Sion a été chargé de l'organisation, pour la région du centre du Valais, des éliminatoires en vue des premiers championnats valaisans O.J. qui se disputeront le 10 mars, à Salvan.

Le concours se déroulera à Thyon, le 24 février sous la forme d'un slalom géant dès 11 heures.

Pourront participer à cette manifestation, tous les membres O.J. (garçons et filles) âgés de 10 à 16 ans.

Un classement individuel sera établi, de même qu'un classement par équipe (3 meilleurs résultats de 4 coureurs).

Voici le programme : dimanche 24 février, à 8 heures, départ des cars, place de la Gare (prix aller et retour Fr. 3,50). Distribution des dossards : station inférieure du ski-lift à 9 h. 30. Premier départ : 11 heures. Proclamation des résultats et distribution des prix : cabane de Thyon à 14 h. 30. Départ des Collons : dès 16 heures.

Les inscriptions sont prises chez M. Marcel Hediger, place du Midi, Sion, jusqu'à jeudi 21 février, à 18 heures. (Rappelons que les championnats O.J. pour le Bas-Valais se déroulent le même jour à Morgins.)

Le concours régional d'Ovronnaz

Le concours régional d'Ovronnaz ou plus d'une dizaine de challenges seront mis en compétition se déroulera les 23 et 24 février prochains.

Slalom et descente se disputeront dimanche tandis que le fond se fera la veille déjà. Les conditions de neige sont excellentes à Ovronnaz où l'on mesurait ces derniers jours encore plus d'un mètre. Le départ de l'épreuve de descente qui se disputera sur 3 kilomètres environ sera vraisemblablement donné en dessous des chalets de Loutze.

Les inscriptions doivent parvenir avant samedi à midi au Ski-Club de Leytron-Ovronnaz. Tél. (027) 4 72 25.

nand Monay, Monthey, président central du MCV, tél. 4 25 87.

Scooter-Club de Monthey : M. Marc Morand, Monthey.

Section Le Muguet de Muraz-Collombey : M. Sylvain Parvex, Muraz.

Section de Troistorrents : M. Norbert Rouiller, Troistorrents.

Scooter-Club de Troistorrents : M. André Marclay, Troistorrents.

Section d'Illeiez-Champéry : M. Norbert Perrin, Val-d'Illeiez.

Section de Daviaz-Vérossaz : M. Fernand Biolley, Daviaz.

Le président central : F. M.

Ovronnaz sur Leytron

CONCOURS RÉGIONAL DE SKI

les 23 et 24 février

FOND - DESCENTE - SLALOM

(Voir communiqué)

UNION DE BANQUES SUISSES

BRIGUE — SIERRE — SION — MARTIGNY

U B S

La première grande banque suisse établie en Valais met à votre disposition son expérience, ses relations et ses larges disponibilités.

Les fonds qu'elle vous apporte du dehors et l'argent que vous lui confiez travaillent pour le canton et dans le canton.

Capital et réserves : Fr. 170.000.000,—

dépôts sous toutes formes
carnet d'épargne

crédits commerciaux
prêts et comptes courants hypothécaires

Consultez-nous pour toutes vos opérations en Valais, en Suisse et à l'étranger.

24

Avec vous,
on n'attend pas.
Monsieur le
conseiller

Just

Je gagne ainsi du
temps. Montrez-moi
vite votre collection;
je dois me remettre à mon ménage.



Beaucoup de centres ont leur
dépôt Just où vous pouvez
passer vos commandes par
téléphone.

Notre clientèle augmente constamment; nous engagerions
encore des conseillers Just
actifs et très consciencieux.

Ulrich Jüstrich, Just,
à Walzenhausen
la ravissante station
de bains et de
vacances.

André Morend, Martigny-Ville
Avenue de la Gare — Téléphone 026 / 6 18 62

Raphaël LERYEN Martigny-Ville
Traite toutes les branches d'assurances
Bureau : Bât. des Messageries - Tél. 6 19 67

HERNIEUX

La solution efficace pour les hernieux directs en attente d'opération ou opérés récidivés, est acquise avec MYOPLASTIC-KLEBER. Cette petite ceinture anatomique, sans ressort ni pelote, renforce la paroi déficiente, avec douceur et sans gêne, comme vous le feriez vous-même avec vos propres mains posées à plat sur le bas-ventre, et empêche la hernie de sortir. Souple, léger, lavable, MYOPLASTIC, facile à porter en toutes saisons, permet toutes les activités. Appliqué avec succès en Suisse depuis 1948, il vous sera essayé gratuitement par l'assistant de l'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, à :

MARTIGNY : Ed. Lovey, Pharmacie Centrale, samedi, 23 février, seulement l'après-midi.

SION : Pharmacie Zimmermann, rue de Lausanne, samedi, 23 février, seulement le matin.

Lausanne / Suisse

1-16 juin 1957



Exposition Internationale
des Industries graphiques
Internationale Ausstellung
der graphischen Industrien

JE CHERCHE

CHAUFFEUR

sérieux pour camion Diesel
suisse (chantier). Offre avec
certificats. Pas de pratique,
s'abstenir. — A. Morand,
transports, Monthey.

On demande

jeune fille

honnête et de confiance
chez agriculteur, pour aider
au ménage. Vi. de famille.
Bon salaire.

Famille Alexandre Cuche,
Le Pâquier (NE), téléphone
038 / 7 14 85.

A vendre

café-hôtel-restaurant

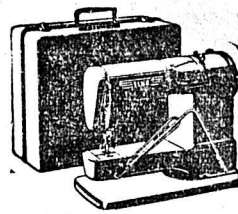
dans station du Bas-Valais.
Offres écrites sous chiffre
P 514-11 S à Publicitas
Sion.

Bureau de placement Express

M. BAYARD — SIERRE
place tout personnel tout
de suite et pour l'étr.
Inscrivez-vous.

ELNA
Supermatic

ELNA, la première machine
à coudre de ménage
capable d'exécuter le jour turc
et le point de Paris



Maurice WITSCHART Martigny-Ville - Tél. 026 / 6 16 71

VÉRALINE 3

Le produit de vieille renommée
pour le traitement d'hiver

Emploi à 3% (de décembre à mars)

TRITAN

Emploi de 0,75 à 1%

A 1%, agit contre le pou de San José et diminue
l'attaque d'araignées rouges.

VÉRALINE TOX

Oléo-parathion Maag pour le
traitement d'hiver

Ne tache pas, ne brûle pas. Emploi à 1% dès le début
de mars et jusqu'au débourement. Efficace contre la
cheimatobie.

VÉRALINE 1

L'huile d'hiver Maag

Ne brûle pas, ne tache pas, pratiquement sans danger.
Emploi à 1% pendant le débourement.
DR R. MAAG S.A., DIELS-DORF-ZÜRICH

Apportez assez tôt vos annonces à notre bureau

Important bureau d'assurances traitant toutes les branches
engagerait

Agent professionnel

pour le district d'

ENTREMONT

Faire les offres par écrit sous chiffre R. 684 au journal « Le
Rhône », Martigny, qui transmettra.

Discrétion assurée.

5

Quand les genêts refleuriront

Roman de Pierre Alciette

Un peu de mélancolie m'envahissait. Notre magasin à l'enseigne de « Chez Evelyne » dont je suis si fière, m'apparaissait tout à coup ridiculement petit, mon existence mesquine et sans intérêt. Mes modestes ambitions prenaient soudain de l'ampleur et je rêvais de dénicher, moi aussi, le mari audacieux et sûr de lui qui, de mon sort médiocre, ferait un sort enviable.

Me rengorgeant un peu, à l'imitation sans doute du jeune Hermelin, je me disais : « Après tout, pourquoi pas ? Le temps n'est plus, je le savais bien, où les grands de ce monde épousaient des bergères. Mais tout n'a-t-il pas évolué. Le mariage n'est-il pas devenu pour beaucoup, aujourd'hui, une sorte d'association ?

L'adresse d'une femme, ses dons d'intuition, sa finesse, son charme même, ne sont-ils pas souvent, dans un ménage uni, le complément indispensable de l'esprit d'initiative et des qualités d'entreprise de son mari. Une aide aussi précieuse ne vaut-elle pas une dot qui n'est rien actuellement si elle n'atteint pas des chiffres astronomiques !

Maman, qui a l'œil sur moi sans en avoir l'air, comme la mère poule sur ses poussins, a-t-elle deviné tout ce qui trottait d'un peu fou, ce matin-là dans la cervelle de sa fille ?

Quelques instants plus tard, tandis que tout en déjeunant modestement dans notre cuisine-miniature, nous parlions de Maryvonne et de son fiancé :

— Ton amie, dit-elle, paraît en effet, faire ce qu'on appelle un beau mariage. René Hermelin est très bien de sa personne, trop bien peut-être. Il appartient à une famille unie où l'argent semble couler à flots. Mais les parents de Maryvonne ont eux-mêmes une grosse fortune et M. le Conédic gagne, j'en suis bien sûre, autant d'argent, sinon plus, avec ses cultures de primeurs, que M. Hermelin avec ses affaires d'antiquités et autres. Je veux espérer que tu te marieras. Dis-toi bien cependant que l'eau allant toujours dans la rivière, tu ne peux pas prétendre faire un mariage aussi brillant que celui de ton amie. Ne le regrette pas. On peut être, crois-moi, tout aussi heureux, sinon plus, en menant un vie modeste qu'en la menant à grandes guides et en faisant comme on dit « des affaires ». Le tout est de savoir modérer ses désirs, car ceux-ci, si on ne sait s'en rendre maître, finissent par vous conduire aux pires folies.

J'ai deviné sans peine que ma mère, à cette minute, faisait sur son propre passé un pénible retour. N'était-ce pas pour n'avoir pas su modérer ses désirs d'argent

que mon père a fait son malheur et le nôtre ?

Sans doute ma sage petite maman parle-t-elle comme Minerve en personne. Et pourtant... Déception assurée, peut-être ? J'attends de la vie je ne sais quelle faveur exceptionnelle.

CHAPITRE IV

Jamais?... Un bien grand mot

Je serais volontiers dilettante et me plais à prendre de l'existence ce qu'elle a d'agréable, sans plus.

J'avais résolument décidé : « Trêve de regards vers l'avenir. Il est fait pour chacun d'une part de joie et d'une autre de chagrin. Le mien sera ce qu'il sera. Pour le moment cueillons avec le poète « les roses du chemin ».

Et Maryvonne et son fiancé m'ayant gentiment invitée à les accompagner dans leurs randonnées à travers le pays, j'avais résolu d'en user largement.

Ma mère avait bien émis quelques objections : — Des tourtereaux... Tu vas les gêner. Et toi-même, ne te sentiras-tu pas entre eux un peu mal à l'aise ?...

Je n'avais pas eu de peine à réfuter ces propos : il y a un temus pour tout et les dits tourtereaux seraient en la circonstance, j'en étais certaine, bien plus préoccupés de réussir dans leurs recherches que de roucouler. Sans doute étaient-ils amoureux. Mais très bien pourvus, l'un et l'autre, d'esprit pratique.

Quant à moi... Plus rêveuse, certainement, je n'aurais d'yeux que pour le paysage. Il est si beau notre Finistère qui

s'avance dans la mer comme la proue d'un navire ! Et j'ai si rarement l'occasion de le parcourir dans ses tours et détours.

J'avais conclu, cependant :

— Bien entendu, maman, si tu te sens un jour trop fatiguée pour rester seule au magasin, ou si tu as besoin d'aller à Quimper, tu n'auras qu'à me le dire. Je reterai...

Mais chez maman, le désir de me faire plaisir l'avait, comme d'habitude, emporté.

— Non, non, fit-elle. Va, ma chérie. Pourvu qu'on ne te ramène pas en morceaux, tout ira bien.

Les heures délicieuses. Nous partions René Hermelin, Maryvonne et moi vers trois heures du matin. Nous rentrions raisonnablement à la tombée de la nuit. Conduite avec maîtrise par René, une voiture souple, rapide, agréable. Il faisait beau. Le printemps était là, avec ses jeux subtils de lumière qui mettent sur les roches et la mer des coloris tendres et chauds.

Le plus souvent, délaissant les routes trop parcourues, jalonnées d'« hostelleries » dont le bon renom n'était plus à faire, nous nous engagions dans un de ces chemins creux, si nombreux au pays d'Armor, qui se fauillent entre de maigres terres cultivées et des landes plantées de chènes ou fleuries d'ajoncs.

A leurs carrefours, une croix, presque toujours se dresse. Humble, nue et taillée dans le schiste, ou taillée dans le granit et ciselée à petits coups patients par un artisan anonyme.

Nous débouchions, un peu plus loin, sur la place d'un village ou d'un bourg que dominait une belle église au clocher ajou-

ré. Près de l'église, datant parfois de deux ou trois siècles, un calvaire avec ses personnalités naïvement sculptées retraçant une des scènes de la Passion.

L'auto stoppait. Tous deux indifférents à la beauté des choses, Maryvonne et son fiancé se hâtaient vers une silhouette en arrêt à quelque distance.

Une femme déjà d'un certain âge, qui portait encore la coiffe blanche sur des cheveux bien tirés, et le tablier brodé sur la longue robe sombre. Un vieil homme, type classique du Breton d'autrefois, vêtu de la courte veste que souligne une ceinture bleue ou rouge, et coiffé du « tog », ce large chapeau de peluche noire au ruban qui tombe jusque sur les reins.

Une conversation s'engageait. Après quoi les fiancés, le plus souvent, s'affairaient à la recherche de la mairie ou d'un notaire, tandis que, descendue à mon tour de voiture, je m'en allais visiter l'église et admirer le près le calvaire puis, si la mer était proche, respirer sur la plage l'air marin qui sentait bon le varech.

Comme d'habitude, ce soir-là, en rentrant, je m'efforçais de faire passer devant les yeux de maman quelques-unes des visions qui avaient charmé les miens.

— A propos, interrompit-elle, je ne sais pas quels sont tes projets pour demain. Mais si tu t'es engagée avec Maryvonne, il va falloir lui téléphoner. Ta tante est venue me voir cet après-midi. C'est demain dimanche, le seul jour où nous soyons tous libres, ton parrain, Yves Trézenn et nous-mêmes. Mme Trézenn nous invite à aller déjeuner chez elle avec ton oncle et ta tante.

(A suivre.)

Merveilleux témoignage
du développement du canton

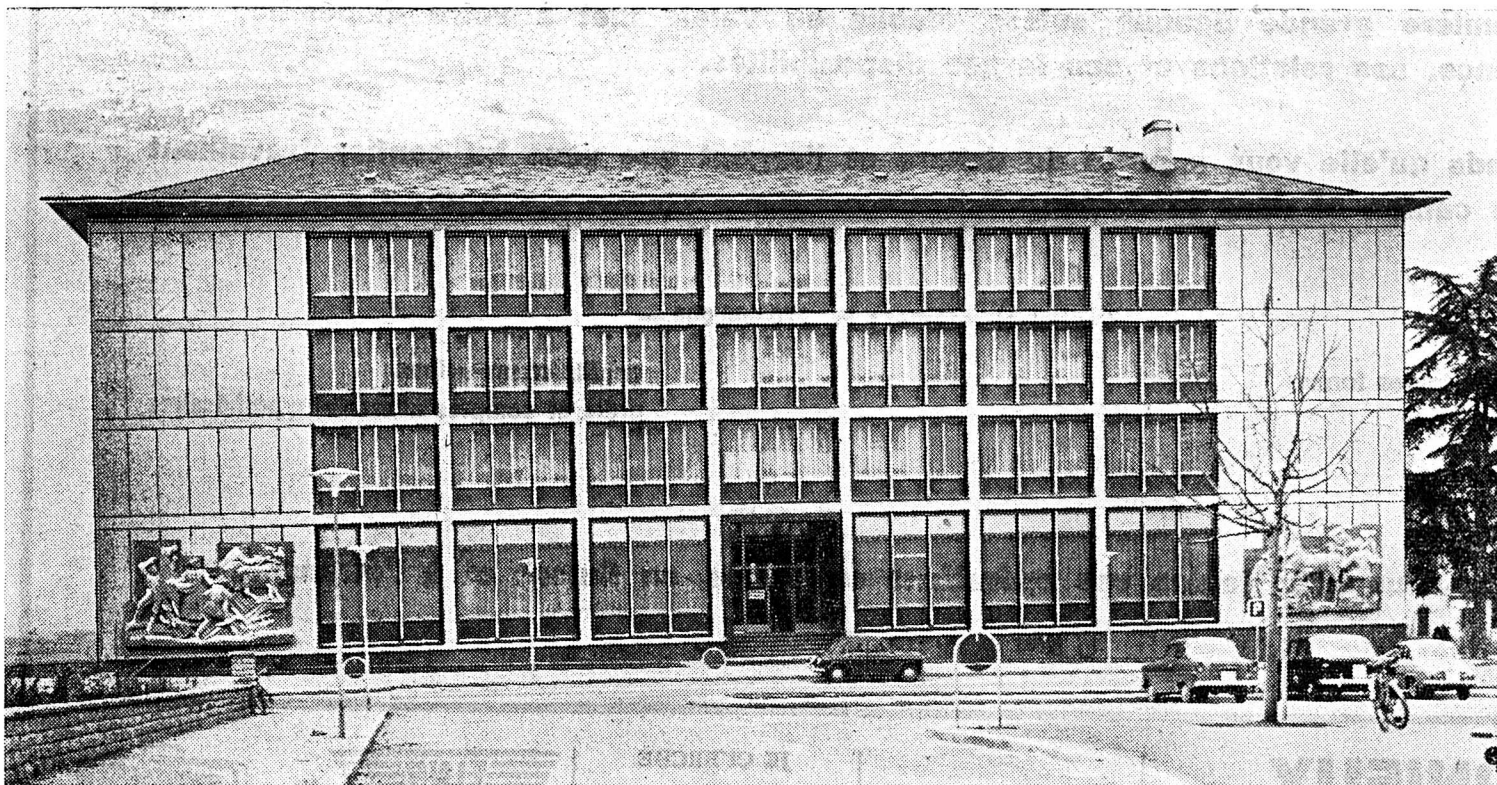
LA NOUVELLE BANQUE

Architectes : A. Perraudin, J. Suter, R. Zurbriggen, Sion

Ingénieurs du béton armé : G. de Kalbermatten et F. Burri, Sion

Ingénieur-conseil chauffage : A. Eingemann, ing. dipl. EPF, ing.-conseil ASIC, Lausanne-Zurich-Davos

Chef de chantier : A. Peduzzi, Sierre



La banque vue de face avec au centre l'entrée principale. Sur les côtés, les bas-reliefs de Ross.

De l'ancienne banque à la nouvelle

par M. Alois Gertschen, président du Conseil d'administration

Grande a été notre joie de pouvoir prendre possession de ce nouvel édifice dans un laps de temps relativement court, grâce à l'active intervention de M. le directeur de Chastonay et malgré toutes les difficultés que nous avons eues à surmonter.

Ensuite du développement de la Banque cantonale, dû à l'évolution économique de notre canton, l'ancien bâtiment était devenu beaucoup trop restreint et une nouvelle construction s'imposait. Donnant une preuve de sa compréhension envers le Conseil d'administration, le haut Conseil d'Etat n'hésita pas à consentir ce sacrifice. Si cette décision a posé des problèmes nombreux, ils ont pu être, dans l'espace de deux ans, à peu près, résolus par la collaboration entendue du Conseil d'administration, de la direction et de MM. les architectes.

Une expression de force et de netteté

Par sa situation centrale, l'emplacement choisi peut être taxé d'idéal ; il répond aux exigences d'aujourd'hui ; la maison jouit du grand air, de la lumière et du charme des alentours.

Par ses lignes simples et élégantes, tout l'édifice donne, du point de vue architectural, une impression de force et de netteté. Les dimensions n'ont pas été déterminées uniquement par les besoins actuels, mais il a été tenu compte du développement économique de notre canton et par là même de notre établissement financier, de sorte qu'il pourra suffire à sa destination pendant de longues années. Comme la Banque n'utilise pas, pour le moment, tous les locaux, elle en a loué une partie à l'Etat.

Deux innovations techniques

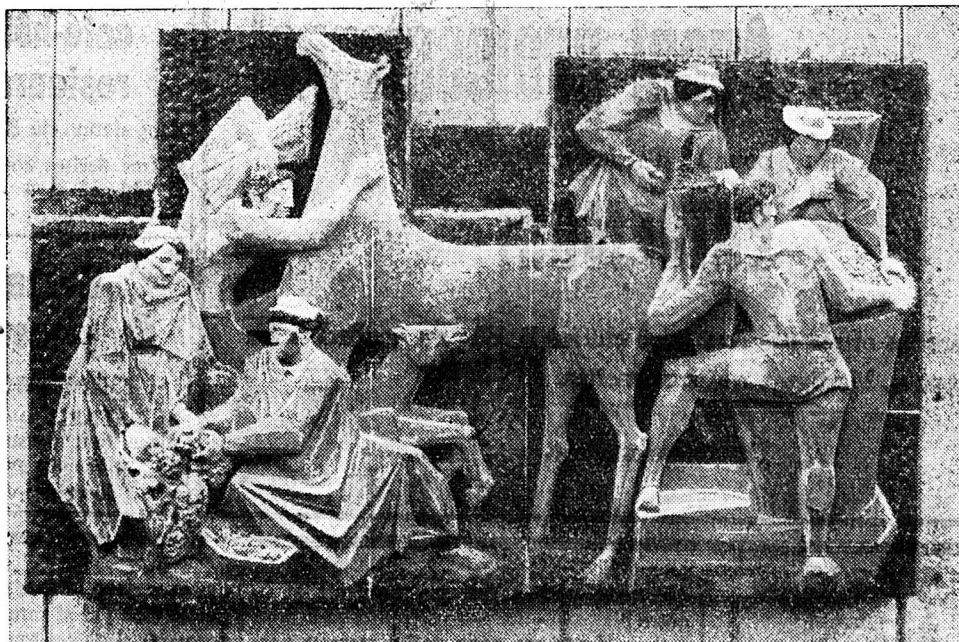
Pour les installations intérieures, nous avons visé surtout au but à atteindre. Je mentionnerai ici principalement deux innovations techniques :

La première est le système d'aération par lequel l'air est sans cesse renouvelé en toute saison, dans tous les bureaux et maintenu à une température agréable, cela est d'un grand avantage hygiénique pour le personnel et facilite un meilleur travail.

La deuxième innovation est le moyen de transmission mécanique des dossiers et documents et l'installation des ascenseurs, car dans une si grande maison, il importe que les employés puissent aller et venir sans trop de fatigue et perte de temps.

* * *

Aujourd'hui que le nouveau siège de la Banque cantonale est achevé, il est de notre devoir de remercier en premier lieu, le chef du



« Vendanges », c'est le sujet de l'un des bas-reliefs qui ornent la façade. Il est dû au sculpteur tessinois Remo Rossi.

Banque nationale suisse

Le rapport de gestion de la Banque nationale suisse pour l'exercice 1956 accuse un bénéfice net de 6,27 millions de francs. Le Conseil de banque propose de l'utiliser comme suit : 1 million comme attribution au fonds de réserve et 1,5 millions pour le paiement d'un dividende de 6 %. Le solde, soit 3,7 millions sera versé à la Caisse d'Etat fédérale, conformément aux prescriptions de la loi sur la Banque nationale.

Comme à l'ordinaire, le rapport de gestion donne un aperçu général de la situation de l'économie suisse. Il relève, en particulier, que le nouvel essor de la conjoncture en Suisse a eu pour causes la progression continue des exportations, le renforcement de l'activité dans le domaine des investissements et l'accroissement de la demande sur le marché intérieur. Il en est résulté une augmentation des commandes et une mise à contribution de presque toutes les réserves de production encore existantes, phénomènes qui ont accentué les symptômes qui montraient que la conjoncture tendait à prendre un développement excessif.

La pénurie aiguë de main-d'œuvre et la large utilisation des capacités de l'appareil technique n'ont pas toujours permis à l'industrie et l'artisanat de suivre les progrès de la demande ; elles ont entraîné une prolongation des délais de livraison et une augmentation du nombre des commandes non-exécutées. La tension de la conjoncture incite à effectuer de nouveaux investissements destinés à rationaliser ou à agrandir les entreprises.

L'agriculture, elle aussi, s'est vue contrainte de recourir dans une mesure plus grande à des moyens techniques.

Les prix ont été soumis à la pression exercée par une forte demande ; c'est pourquoi la Banque nationale

a suivi leur évolution avec une attention particulière. Des tendances à la hausse se sont renforcées et ont provoqué une progression des principaux indices. Il est vrai que les augmentations de prix n'ont en général pas été plus fortes que dans les autres pays de l'Europe occidentale ; mais la continuité de leur hausse a inspiré des soucis.

L'indice des prix de gros était à la fin de l'année de 4,5 % plus élevé qu'il y a un an. A la fin de l'exercice, l'indice des prix à la consommation a atteint un nouveau maximum en s'établissant à 177,4 points (août 1939 = 100).

L'extension constante de la consommation privée compte parmi les tendances expansionnistes de l'économie suisse. Dans le commerce de détail, les chiffres d'affaires ont été de quelque 8 % supérieurs à ceux de l'année précédente. Bien que ces indications statistiques ne donnent pas une image d'ensemble de la consommation privée, parce qu'elles ne comprennent pas les dépenses au titre des prestations de services, elles révèlent clairement la force des facteurs d'expansion économique auxquels donnent naissance les revenus accrus des consommateurs.

La circulation monétaire a subi une nouvelle augmentation. Elle a atteint son maximum à la fin de l'année avec 8 milliards 96 millions de francs. A cette date le volume monétaire a dépassé de 590 millions de francs ou 7,9 %, celui de l'année précédente. La circulation des billets a enregistré une augmentation de 294 millions de francs et les engagements à vue de 296 millions. La confusion qui régnait dans la politique mondiale a sans doute fréquemment renforcé dans l'économie et dans le public le besoin de se pourvoir de billets de banque.

Les relations commerciales franco-suisse

En 1956, la Suisse a vendu à la France pour 549,2 millions de francs suisses de produits divers, tandis que les ventes de la France en Suisse ont atteint près de 950 millions de francs suisses. Ces chiffres sont éloquentes. Ils sont, d'une part, le symbole du puissant courant économique qui lie les deux pays. Ils représentent, d'autre part, un pourcentage important de leurs exportations totales.

Si les événements conduisent à « repenser » les bases de l'amitié franco-suisse, il conviendra de se rappeler que l'Europe, telle qu'on cherche à l'édifier, ne permet pas les mesures protectionnistes, mais s'établira au contraire selon les lois économiques et commerciales les plus usuelles. Une de celles-ci précise que les bons clients méritent un traitement convenable, sinon favorisé.

Les contrats collectifs de travail

A la fin de l'année les contrats collectifs de travail qui ont reçu du Conseil fédéral force obligatoire générale s'appliquaient à 35.350 employeurs et à 193.550 ouvriers, et les contrats collectifs déclarés obligatoires par les cantons concernaient 10.400 employeurs et 28.700 ouvriers. Dans les professions où les contrats collectifs ont été déclarés d'application obligatoire sur le terrain fédéral, la moyenne des ouvriers occupés par chaque employeur est de cinq. Ces contrats concernent donc des professions où la petite entreprise domine.

Au cours de l'année 1956, il s'est produit au total huit conflits collectifs qui ont entraîné une cessation du travail ; mais trois d'entre eux ont duré moins d'un jour. Les cinq autres conflits ont atteint 15 exploitations. Le nombre des ouvriers en cause a été de 286 et celui des journées perdues de 1439. Aucun de ces conflits n'a duré plus de 20 jours.

Département des finances, M. le conseiller d'Etat Gard, et ses collègues du gouvernement qui, constatant l'insuffisance des locaux dans l'ancien bâtiment, reconnurent la nécessité d'un nouvel immeuble et nous autorisèrent à construire.

Honneur aux artisans

Il faut dire aussi notre sincère gratitude à MM. les architectes Perraudin, Suter et Zurbriggen. Par leur habileté à donner à cet édifice un aspect esthétique et architectonique, et

La banque sous l'angle technique

* Si l'électricité vient à manquer, immédiatement un moteur diesel à benzine se met en marche automatiquement et assure la lumière trois secondes plus tard dans tous les bureaux.

* Une horloge-mère placée chez l'huissier donne la même heure à toutes les horloges de la banque.

* L'huissier a dans son bureau un tableau de bord qui lui permet de voir chaque soir si une lampe est restée allumée quelque part ou si quelque chose d'anormal se passe aux centrales de chauffage, d'aération ou à la chambre forte !

* Si quelqu'un attaque les coffres-forts, de jour comme de nuit, l'alarme est donnée automatiquement à la Securitas en ville.

* La chambre forte (une véritable salle) est flanquée à l'extérieur de miroirs qui permettent de l'observer d'un même point sous tous ses angles. Elle est, de plus, construite sur des socles très espacés, ce qui permet de voir également si quelqu'un tente de pénétrer depuis dessous.

* Les divers bureaux communiquent entre eux à l'aide du pneumatique. Ils peuvent ainsi s'envoyer directement des capsules contenant un coupon ou une liasse de billets.

* Un gaz spécial a été introduit dans toutes les double-fenêtres augmentant le degré de luminosité.

* La porte du trésor s'ouvre au moyen d'un nombre de 5 chiffres (on n'a pas voulu me dire lequel). Un dispositif permet à la banque de changer ce chiffre à son gré... à condition de ne pas l'oublier.

* Apprenez enfin que si un beau jour un gangster en foulard rouge fixe le caissier en disant : « Amène ou je tire ! » ce dernier peut, sans bouger le petit doigt du guichet, déclencher l'alarme au moyen d'un contact placé à la pointe de son pied.

* La toiture de toute la banque est soutenue par des fermes en bois collés d'une seule portée sans poutres de soutènement au centre, à l'exemple d'un pont.

par leur constante surveillance des travaux, ils se sont magistralement acquittés de leur tâche.

Mes remerciements s'adressent aussi aux entrepreneurs, aux contremaîtres et à tous les ouvriers qui ont contribué à l'œuvre aujourd'hui heureusement achevée.

Mon dernier et plus chaleureux merci sera pour M. le directeur de Chastonay qui n'a compté ni ses soucis ni ses peines pour collaborer à la préparation des plans et à l'exécution des travaux. Il a été constamment l'âme de l'entreprise.

Mes collègues du Conseil d'administration savent également la reconnaissance que nous leur devons pour la part qu'ils ont prise à résoudre toutes les questions concernant cette belle réalisation.

Nous devons enfin une fervente action de grâce à la Providence qui nous a préservé de tout accident pendant la durée de la construction.

Puisse les affaires de notre Banque cantonale continuer leur marche progressive dans ce nouveau bâtiment pour le plus grand bien de notre chère patrie valaisanne.

Comparaison est raison

Le pourquoi de la nouvelle banque

Voici quelques bilans comparés d'une année à l'autre, preuve admirable de l'activité progressive de l'établissement :

1917	Fr. 22.554.000,—
1936	» 90.876.000,—
1956	» 423.518.000,—

CANTONALE DU VALAIS A SION

CROQUIS BANCAIRE

Sur le marbre noir du grand hall

On me dira tout ce qu'on voudra, que le bilan est de 400 millions ou que la porte du trésor pèse 5 tonnes et plus, ça m'est égal ; ce que j'aime le mieux dans la nouvelle banque (le coffre-fort mis à part) c'est le hall.

Certes, on viendra me parler de ce système de climatisation qui permet de laisser hiver comme été toutes les fenêtres closes, et du pneumatique qui court d'un bureau à l'autre porter lettre ou coupon, des jardins suspendus pareils à ceux de Sémiramis, et des Adrema qui vous donnent l'escompte comme un cer-

rien... simplement une capsule de 15.000 francs qui file du compte courant à la caisse sans que personne ne s'en doute.

Sur la droite, l'ascenseur n'a pas une minute à lui, tandis qu'à ses côtés, fier comme un liseron, l'escalier de service reluit de propreté car personne ne l'emprunte. Plus près, la grande porte d'entrée poliment se retire, devant les débiteurs comme les autres, dès qu'on va la saisir.

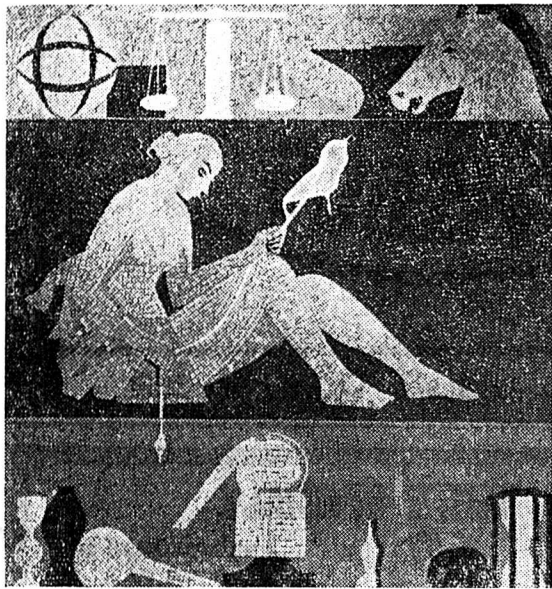
Tout au fond, en golf de velours, un ouvrier revenu des chantiers fixe le pigeon de la mosaïque de Palézieux en se disant : « Faut-il déposer 150 ou 200 ? »

C'est si sympathique un hall de banque quand je vous le disais. Tenez ! regardez ce jeune apprenti qui court à l'étage supérieur

La banque du fantaisiste

Refenez bien,
car tout peut servir dans la vie

- * que la porte d'acier qui barre l'entrée de la chambre forte pèse (sans la clé) 5 tonnes et demie ;
- * que les guichets du hall d'entrée sont précédés de douze colonnes en béton (armé, bien sûr) ;
- * qu'il y a 140 appareils de téléphone en tout pour que la bonne entente règne entre les employés ;
- * que les ciseaux réservés aux clients pour couper les talons des titres sont attachés par une petite chaînette ;
- * que le jour de notre visite l'huissier avait toutes les clés avec lui sauf celles du coffre-fort et du carnetzet ;
- * que tout ce que l'on a gardé de l'ancienne banque (mis à part les archives et les employés) ce sont les fauteuils de velours bleu de la salle du conseil de direction ;
- * que le nombre des employés (le jour de notre visite au moins) était de 112 ;
- * que le toit de toute la partie sud du bâtiment est recouvert de 50 centimètres de terre plantée de rosiers, de vrais jardins suspendus ;
- * que sur le côté ouest du bâtiment se trouvent deux citernes à mazout de 50.000 litres chacune ;
- * que le volume total de la banque est de 28.000 mètres cubes ;
- * que le dernier bilan est de 423.000.000 ;
- * et qu'enfin le nombre de globules blancs de la dactylo du contentieux n'est que de 70.000 par centimètre cube.



L'une des deux mosaïques de Palézieux placées de chaque côté du hall principal. Celle-ci représente l'industrie.

veau humain, tout cela me laisse froid, comme le marbre de Collonges qui orne la façade, quand je pense à ce grand hall tout de lumière et d'élégance.

On s'y sent à l'aise dans ce hall ; on a confiance ; on est prêt à donner son argent. On voudrait tout de suite signer une traite.

Masqué par une rangée de colonnes, j'observe en griffonnant sur cette table de marbre noir. Au fond, ne serait-ce pas une manière comme une autre de visiter une banque et de faire un article ? Les gens défilent devant vous au naturel, jouant un théâtre admirable. Les uns sûrs de leur affaire ; les autres hésitants, tâtant leur portefeuille, se retournant pour voir s'ils n'ont rien laissé tomber, puis s'en allant, la main sur le cœur comme Napoléon. Ils vont, viennent toujours nouveaux et pourtant si semblables.

Soudain, un sifflement ; une lumière rouge s'allume là-bas vers le guichet 5 ; ce n'est

sous l'œil de son chef tandis que le « 25 ans de service » s'en va gentiment demander l'heure au copain. Tout est sujet à observation, jusqu'à ce petit vieux à barbe qui prend plaisir à rentrer et sortir pour voir les portes s'ouvrir toutes seules, pour lui tout seul.

Là-bas derrière les guichets, des employés s'empressent ; c'est qu'ils sont à l'avant-garde, eux ! Les clients se suivent en comptant leur argent. Il y a le gros monsieur méfiant qui compte tranquillement en humectant son pouce tous les 3000. Il y a la jeune vendeuse timide qui fait semblant de compter parce que son patron le lui a dit et qui se croit impolie de vérifier encore ce que ce bon M. Imesch lui a remis en souriant. Il y a aussi le jeune Italien tout déçu de voir qu'on lui donne 75 francs à peine en échange de son gros billet de 10.000 francs. Mais chut ! une dame vient de rentrer avec son toutou. Elle cherche son guichet sans faire semblant de rien pour ne pas faire voir qu'elle est myope.

Les clients se succèdent. Ils viennent jouer leur petit rôle et s'en vont, merveilleux artisans d'une comédie aux cent visages : l'industriel à l'aise, le petit commerçant en difficulté, le fonctionnaire serein, le paysan soucieux mais confiant, chacun portant sur lui les traits de l'économie valaisanne.

Ce va-et-vient de gens affairés, multiples marionnettes animées par la même ficelle : l'argent, ça aussi c'est la banque et croyez-moi c'est plus passionnant encore que la climatisation ou le reflet mauve du marbre de Collonges.

Ge qu'ils en pensent

Nous avons eu l'occasion au hasard de notre visite de noter furtivement les réflexions faites par diverses personnes sur la banque. Nous vous les livrons dans leur franchise et leur spontanéité originales :

LE DIRECTEUR (M. de Ch., Sion) : « La banque, ce n'est pas nous qui l'avons voulue, c'est le développement même du canton. Elle est là telle que nous l'avions vue sur nos plans. »

UN ARCHITECTE (M. Z., de Sion) : « Nous avons eu beaucoup de plaisir à la construire. Elle est là telle que nous l'avions vue sur nos plans. »

UNE EMPLOYÉE (Mlle S., de Sierre) : « Le système de climatisation n'est pas encore au point dans mon bureau. J'ai toujours le rhume de cerveau. »

UN VISITEUR (M. C., avocat à Sion) : « On a su prévoir pour ne pas être obligé de la refaire dans vingt ans, ça c'est énorme. »

UNE NETTOYEUSE (anonyme hélas !) : « La banque est bien, les portes s'ouvrent toutes seules. »

UN DÉPUTÉ (M. M., du district de Martigny) : « Les 5 millions votés lors de la dernière session du Grand Conseil seront les bienvenus. »

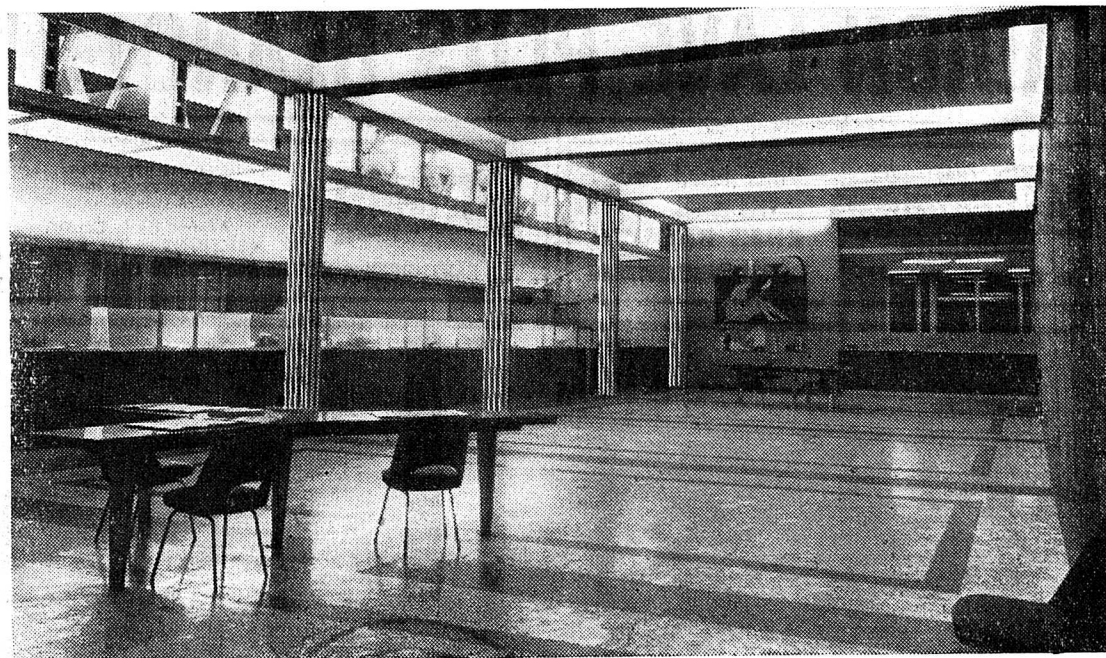
L'HUISSIER (M. R., de Sion) : « Ce qui m'étonne le plus c'est la surface des vitres qui est le double de celle du bâtiment. » (En effet, 4000 m² contre 8000 pour le vitrage.)

UN CHEF DE BUREAU (M. W., de Sion) : « Tout est au point. Il ne manque qu'une sonnerie à mon guichet pour que le client ne soit pas obligé de touter pour m'appeler. »

UN CLIENT (M. S., de Leytron) : « Il s'agira maintenant de payer. Je trouve qu'il y a un peu de luxe quand même. »

Photos : Gilberte Borlat, Sion
Texte : Pascal Thurru

Le grand hall d'entrée tout baigné de lumière



Les entreprises et artisans ayant collaboré à la construction

Béton armé - Maçonnerie :

Entreprise Liebhauser S.A., Sion
Entreprise Vadi-Besson-Giorgetti, Sion

Fouilles :

Ed. Vuillet, transports, Sion

Coffrages - Etais :

Marcel Papilloud, charpentier, Châteauneuf

Charpente du toit :

Mayoraz & Pralong, entreprise de charpente, Sion
B. Moix, charpentier-menuisier, Monthey

Couverture - Ferblanterie :

G. Sermier-T. Maret, Pont-de-la-Morge

Installation sanitaire :

Entreprise Andenmatten S.A., Sion

Chauffage mazout :

Entreprise Buhlmann & Valloton, Sion-Sierre

Climatisation, etc. :

Luwa S.A., Zurich
Camille Rudaz, chauffages centraux et installations sanitaires, Sion

Signaux - Courant faible :

Crettol & Clivaz, entreprise électrique, Montana
René Esselier, entreprise électrique, Sierre

Lustrerie :

Grichting & Valerio S.A., entreprise électrique, Sion
René Nicolas, entreprise électrique, Sion
Services industriels de la ville de Sion, Sion

Electricité : LFT, etc. :

Services industriels de la ville de Sion, Sion

Ascenseurs :

Schindler S.A., Haubruge & Cie, Ascenseurs, Lausanne

Chambres fortes et safes :

Union S.A.-Kassenfabrik, Zurich

Pneumatique :

Standard Téléphones & Radios A.G., Zurich

Encadrement - Revêtements :

A. Gatti-Bujard, revêtement, Sion
Albert Nichini, industrie de la pierre, Sion

Bas-reliefs :

Remo Rossi, sculpteur, Locarno

Fenêtres en métal :

Fourniture de toutes les fenêtres en alliage d'aluminium, du portail d'entrée automatique, de la grille à guillotine et des grilles des fenêtres.

Métalléger S.A., Sierre

Stores à lamelles, etc. :

Metallbau A.G., Zurich

Carrelages - Revêtements :

F. Lletli, matériaux de construction, Sion

Parquets :

A. Dessimoz, parquets, Conthey

Linols :

Borgeaud frères, ameublements, Monthey
A. Julien, ameublements, Sierre

Caoutchouc (sol) :

Geneux-Dancet S.A., asphaltages, Sion

Caoutchouc (sol) et meubles :

Widmann frères, fabrique de meubles, Sion

Moquette (sol) :

L. Torrent, ameublements, Monthey

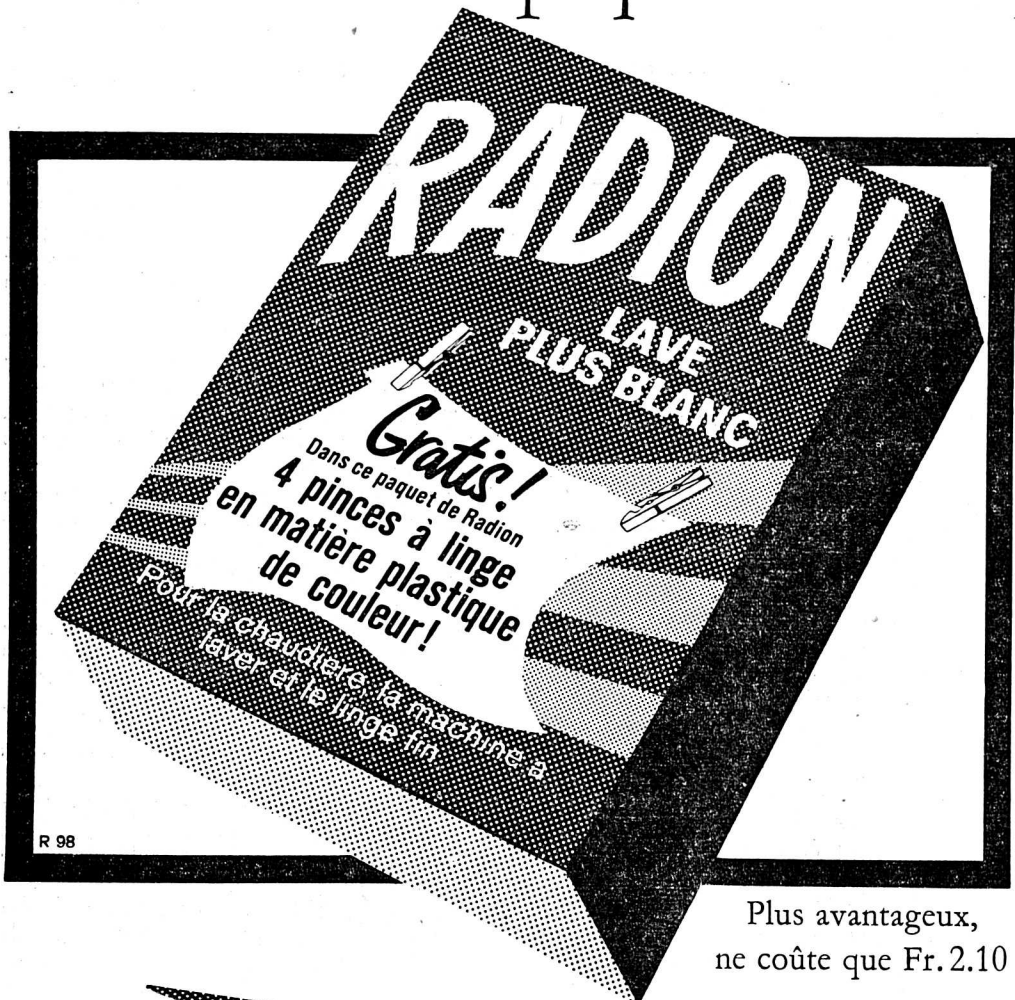
Gypserie - Peinture :

G. Bagañi, gypserie-peinture, Sierre
Blanc & Duc, gypserie-peinture, Sion
Michel Coudray, gypserie-peinture, Vétroz
Sarosa, gypserie-peinture, Sion
F. Schlotz, Sion
A. Siggen, gypserie-peinture, Plan-Contthey

Étanchéité - Terrasses :

J. Métrailler, asphaltages, Sion

Maintenant RADION aussi en
paquet double!



Plus avantageux,
ne coûte que Fr. 2.10



...et en plus gratis

4 jolies pinces à linge en plastic de couleur!

RADION LAVE PLUS BLANC!

On achèterait à Saxon une
propriété

bien placée, pour construi-
re, d'environ 1000 à 2000
m². Ecrire au journal sous
chiffre R. 680.

A vendre

auto-tracteur

Ford, 11 CV, très bon état,
avec remorque. Tél. 027 /
4 71 51.

BERNINA



Qui achète
BERNINA
en a pour son argent

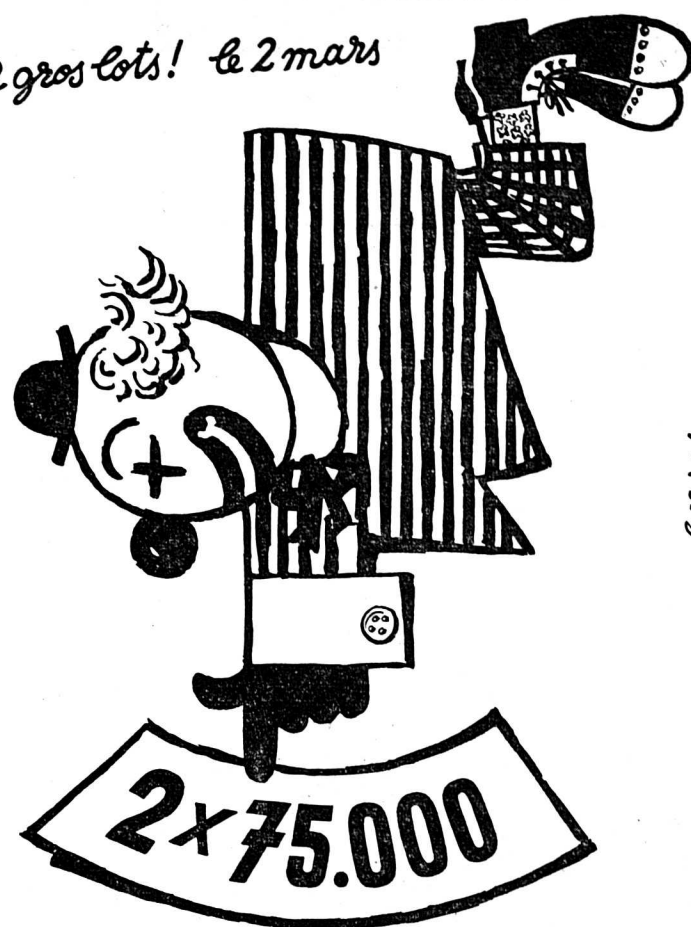
Record

R. Waridel

Place de la Liberté
Tél. 028 / 6 19 20
Martigny-Ville

LOTERIE ROMANDE

2 gros lots! le 2 mars



SION, Avenue du Midi — Ch. post. 11 c 1800

Du travail impeccable à la
CARROSSERIE GERMANO
MARTIGNY-VILLE Tél. 026 / 6 15 40

Tous travaux de carrosserie et transformations. Redressage
de roues. Toutes pièces de carrosseries VW. Chaines à neige
Dépannages jour et nuit

VENTE SPÉCIALE

Foulards pure soie
Echarpes » »
5,— 8,— 10,—

GIRARD MODES Martigny

Machine à laver à Fr. 435,—

Demandez nos conditions de paiement.

La fabrique vend de nouvelles machines à laver avec
chauffage. Contenance : 3 kg. de linge sec. Examinées
par l'ASE, fabrication suisse, petites fautes de couleur.
Envoyez-nous une carte postale pour nous demander
une démonstration (aussi le soir), sans engagement.

Ecrivez aujourd'hui encore à Case postale 116, G.
Mouret, place du Vallon 1, Lausanne 17.

DIRREN FRERES

MARTIGNY — Tél. 6 16 17

Création de parcs et jardins.
Pépinières d'arbres fruitiers
et d'ornement. — Rosiers.
Projets-devis sans engagement.

« LE RHONE »

le journal sportif par excellence.

CHAUSSURES
Bagutti-Sport
MARTIGNY

P.-M. Giroud Confection

Vous visez juste!
en vous chaussant
CHEZ BAGUTTI

SINGER

Revisions-Réparations
Toutes marques de mach-
à coudre

Avenue de la Gare
MARTIGNY — Tél. 6 19

PARTICIPEZ A NOTRE CONCOURS GRATUIT



SION

Le **CENTRE**
de nos achats

au **CENTRE**
du Valais

Grands magasins

PORTE NEUVE S. A.

SION

Les reportages du „Rhône“

Routes valaisannes

Constructions, déviations et projets

VI

Une semi-autoroute en Valais

Jusqu'à présent, on s'est contenté, en haut lieu, de corriger en maintenant les grandes lignes des tracés routiers.

A la sortie de Riddes, le pont étroit et vétuste sur le Rhône, précédé d'une courbe incommode et sans visibilité vous laisse pantois. Le mauvais S dessiné par la route au passage sur voie rencontrée plus loin, au sommet d'une côte, l'ondulante chaussée passant entre les murs des vignes à Saint-Pierre-des-Clages, le dos d'âne effrayant sur la Lizerne à Ardon, amènent des sueurs froides. L'incommode rue de Vétroz, le dimanche, alors que deux colonnes de véhicules n'en finissent plus de rendre aux gens de l'endroit la traversée de leur chaussée presque impossible — il leur faut la conviction et la foi des premiers chrétiens pour aller d'un bord de la rue à l'autre — l'inconfort de cette traversée, disons-nous, ne peut plus durer.

Nos ingénieurs le savent fort bien. Aussi ont-ils établi un projet grandiose.

Avec l'approbation de la Commission permanente des routes du Grand Conseil, on va créer de toutes pièces une semi-autoroute sans voies d'accès directes ni traversée à niveau.

De l'actuelle route cantonale, on passera, comme l'indique notre photographie aérienne, entre le village de Riddes et la gare; on traversera le Rhône sur un nouveau et large pont construit entre ceux existants (chemin de fer et route) pour longer ensuite les voies CFF et passer sous la route actuelle. Après la gare de Chamoson, on utilisera les deux remblais pour traverser la ligne du Simplon et puis, enjambant la Lizerne sur un pont judicieusement étudié, on rejoindra la splendide route qui, de Vétroz, conduit au Pont-de-la-Morge.

Que voilà un projet audacieux et bien compris!

Sur les huit kilomètres de ce nouveau parcours, deux bifurcations seulement: celles de Riddes et de Vétroz. Entre deux, plus rien que la belle piste de 10 m. 50 de large sur laquelle l'automobiliste pressé pourra jouer de l'accélérateur.

Evidemment — on le remarque sur notre photo — ce tracé nécessitera l'érection de nombreux ouvrages à part ceux mentionnés plus haut, et tout cela coûtera la somme rondelette de 8 millions en chiffre rond.

Un million le kilomètre!
Mais gageons que de loin à la ronde on viendra pour admirer cette merveille.

Et l'ancienne route, objecterez-vous? Que deviendra-t-elle? Va-t-elle être abandonnée?

Non.
Toujours, elle restera classée route cantonale car il s'agit de maintenir intacte, entre ces villages peuplés, une liaison en parfait état. Il n'y a donc en l'occurrence pas de danger pour leurs habitants de se voir abandonnés par le Département des travaux publics.

Celui des usagers de la route devant se rendre pour affaire à Saint-Pierre-des-Clages, Ardon, Magnot ou Vétroz, aura toujours la possibilité de le faire en utilisant le tracé actuel.

En revanche, l'automobiliste pressé sera tout heureux de gagner du temps, cela sans risque aucun, en empruntant la semi-autoroute...

Du Pont-de-la-Morge à Sion

Le secteur Pont-de-la-Morge - Sion retient aussi l'attention de ceux qui, au pied de Valère, travaillent à notre bonheur. Selon le rapport de la Commission permanente des routes, les travaux seront mis en soumission cette année encore.

Ce tronçon, trop étroit, a déjà été amélioré. Notre photo nous le montre, alors que les terrains adjacents étaient encore incultes au temps où l'on employait pour le bitumage des routes, des moyens qui, à présent, font sourire si on les compare aux procédés mécaniques modernes.

Il est utilisé par nombre de personnes se rendant journellement à leur travail à Sion et rejoignant leur domicile à midi et en fin de journée. Encombré qu'il est, il doit aussi faire l'objet de la sollicitude de notre Département des travaux publics alors qu'à l'entrée de la capitale, l'aménagement de la route entre le Vieux-Stand et l'avenue de la Gare a été exécuté.

La circulation sur le tracé à travers la localité est très défavorable et provoque de gros inconvénients autant pour les conducteurs de véhicules à moteur que pour les habitants.

Le projet, en voie de construction, prévoit la création d'une nouvelle artère qui bifurque du côté Rhône, 300 mètres en aval de la Liègne et qui rejoint la route cantonale vers le croisement de l'avenue de la Gare.

Cette chaussée a une largeur de 7 mètres avec deux bandes cyclables de 1 m. 75 chacune et deux trottoirs de 2 mètres.

Par la déviation, il est créé un nouveau pont sur la Liègne dont la hauteur suffisante évitera les inconvénients de l'ancien passage sur la rivière. Cette solution a nécessité l'édification d'un important remblai.

La correction, d'une longueur totale de 2600 mètres, provoque pas mal de réflexions parfois désobligeantes dans le public qui s'étonne de ne pas voir là une route droite.

Une route droite? Bien sûr, on aurait pu la tracer ainsi. Mais sachez qu'on ne lui a donné les courbes incriminées qu'après mûre réflexion.

On a voulu éviter de couper le village d'Uvrier en deux afin de laisser les agriculteurs du côté de leurs terres. On



Premières applications de bitume sur la route cantonale, en aval de Sion, il y a trente ans

Chacun reconnaît l'inconfort de la traversée de Sion. Un projet est à l'étude. Nous en reparlerons abondamment lorsqu'il sera définitivement sorti des limbes.

Le gymkhana de Saint-Léonard

La traversée du pont sur la Liègne, à Saint-Léonard, nous dispense chaque fois les mêmes nausées.

Actuellement, la route cantonale traverse la rivière pour arriver au village par un pont étroit dont les accès sont en forte pente, ce qui provoque un dos d'âne inadmissible pour une artère d'une telle importance.

D'autre part, celle-ci effectue deux lacets à faible rayon de courbure dont la visibilité est extrêmement mauvaise.

a d'autre part — et ceci est très important — en agissant de la sorte, éloigné du trafic la maison d'école et les écoliers. N'a-t-on pas agi judicieusement?

Et puis, ces courbes sont à très grand rayon. Mais elles engageront tout de même les automobilistes à freiner un peu leur allure à l'entrée de Saint-Léonard.

Ce qui, vous l'avouerez, ne fera de mal à personne...

La traversée de Sierre

Chaque ville du Valais romand est un cas: toutes sont différentes les unes des autres et, à chaque endroit aussi, le problème routier doit être traité en tenant compte des diverses particularités.

On a vu qu'à Monthey, cité industrielle par excellence, au cœur de la



Entre Rarogne et Viège

quelle se trouve la bifurcation de la route internationale de Morgins, on a dû conserver le tracé actuel en le modifiant quelque peu sur la Viège.

Saint-Maurice, ville d'étude et de recueillement, a été évitée afin de lui conserver son cachet propre.

Martigny, petite Ville de l'Avenir et nœud routier très important, n'a pu être évitée totalement, tandis que Sion ne sait pas encore quel sort lui sera réservé.

Sierre est un endroit où la prolifération des habitants est manifeste.

Chacun connaît sa situation particulière du point de vue routier: entrée hésitante, longue et laborieuse traversée, sortie en chicane ne sont pas faites pour faciliter la circulation dans la Cité du Soleil.

En automne 1951 déjà, la municipalité attirait l'attention du Conseil d'Etat sur la nécessité d'une correction en faisant valoir que le nombre des habitants de la ville avait passé de 4936 en 1930 à 7127 en 1951. Depuis lors, l'augmentation s'est poursuivie régulièrement pour atteindre le chiffre de 8007 à fin 1956. Sans compter les quelque 800 nomades du val d'Anniviers qui y vivent périodiquement. Cette augmentation de 3051 habitants en l'espace de vingt-six ans est un cas unique en Valais et démontre bien l'importance de la place que la cité s'est faite au soleil.

Cet afflux d'une population qui vit du commerce et du tourisme principalement, donc de la route (trafic Sion-Brigue, Sion-Montana, Sion-Chippis, Sion-val d'Anniviers), démontre qu'il est temps, urgent même, de procéder à une amélioration et à un élargissement général car on doit donner ici à la route principale la place dont elle a droit et à Sierre une entrée et une sortie dignes d'une ville.

On avait, pour présenter le projet, scindé l'ouvrage en trois tronçons:

a) correction à l'ouest de Sierre, depuis la limite de la commune de Granges au garage du Rhône;

b) percée du centre avec création de carrefours modernes et élargissement de tout le tronçon;

c) tronçon est, c'est-à-dire du carrefour de Montana jusqu'au pont sur le Rhône, à l'entrée du bois de Finges.

Si la percée du centre a été en partie réalisée et des carrefours tels que ceux de Beaulieu et de la route de Montana, aménagés selon les données les plus modernes de la technique routière — il a fallu sacrifier nombre de bâtiments — il n'en reste pas moins que les tronçons ouest et est, bien qu'on y ait effectué quelques travaux et posé des gueulards pour faciliter l'écoulement des eaux, n'offrent pas le coefficient de sécu-

rité que les usagers sont en droit d'exiger.

Tronçon ouest. — Dès l'ancien chemin de Rossfeld, la route actuelle, en passant devant le garage Olympic pour revenir vers le garage du Rhône, dessine deux mauvaises courbes: on les supprimera. La route, de Glarier, épousera un profil rectiligne qui sera continué en passant, par un nouveau pont sur la Bonne-Eau, au sud du garage Olympic, et rejoindra l'ancien tracé vers la Maison-Rouge.

Tronçon est. — Du magnifique carrefour de Montana, la route rejoindra, par la rue des Ecoles, la place de Clarey.

Dans ce faubourg, l'étréitesse de la route, les courbes qu'elle présente, le manque de visibilité pour arriver au pont des CFF, sont autant de facteurs qui ont incité les autorités à proposer une modification du tracé. Certes, des bâtiments sont sacrifiés, au sud de la route actuelle, mais on obtiendra de ce fait un tronçon presque rectiligne qui empruntera un nouveau pont en diagonale sur la voie CFF — à l'est de l'ancien — et, par une courbe élégante, viendra rejoindre l'ancien tracé élargi, vers la bifurcation de la route de Salquenen.

Quand tout ce qui est prévu aura passé dans la voie des réalisations, Sierre pourra être fière de sa route.

Ligne droite, canal et peupliers

Une correction semblable à celle effectuée entre Martigny et Riddes a complètement transformé la route de Rarogne aux abords de Viège, avec cette différence qu'on a pu ici conserver une lignée de peupliers.

Pourquoi ne l'a-t-on pas fait dans le Bas-Valais? avons-nous demandé.

La raison est simple: à la sortie de Martigny, il a fallu les sacrifier pour maintenir la ligne droite. On avait toutefois proposé d'en replanter, mais les agriculteurs firent opposition. Le peuplier a des racines aussi longues que l'arbre est haut, et gourmandes avec ça. N'en a-t-on pas vu passer sous le lit d'un canal pour aller chercher leur nourriture dans une fumassière située sur l'autre rive!

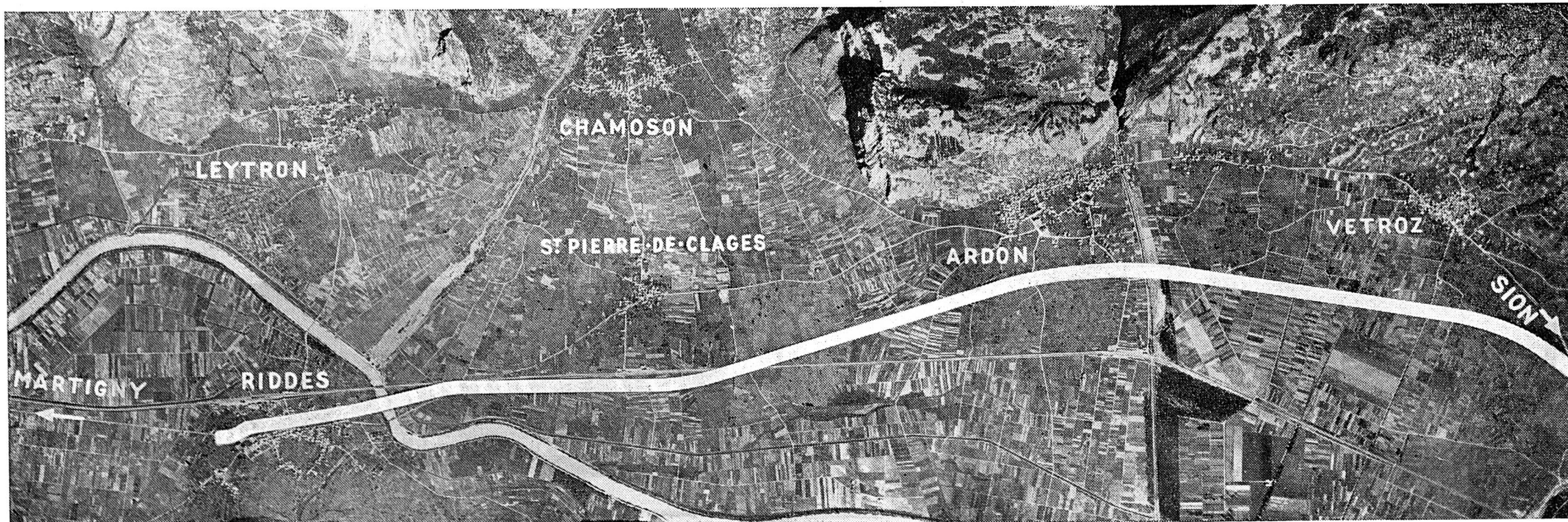
De Rarogne à Viège, la route côtoie un canal bordé de peupliers. On les a respectés et élargi la chaussée de l'autre côté, attendu que la voie d'eau ne pouvait être comblée.

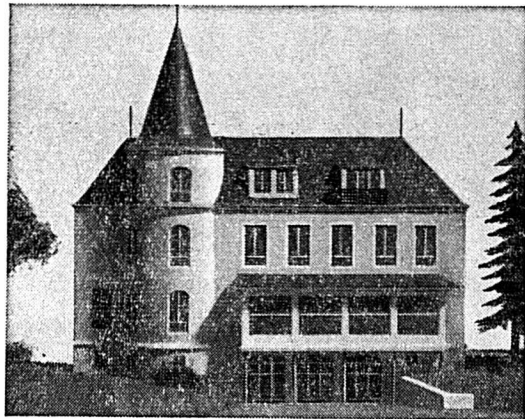
C'est ce qui nous vaut le plaisir de retrouver là une route typiquement valaisanne, majestueuse et grande d'allure.

Emmanuel Berreau.

(A suivre.)

(Voir numéros des 16, 23, et 30 janvier et 6 et 13 février.)





Il y a environ 15 ans, depuis la fondation de l'école, un nombre de plus en plus élevé de jeunes gens reconnaissent la valeur et les avantages, pour leur future exploitation commerciale, de la formation qu'ils reçoivent dans notre école de commerce

Ecole supérieure Rigihof

Des élèves de plus en plus nombreux demandent à suivre nos cours. Pour répondre à toutes ces demandes renouvelées, nous avons décidé de chercher à nous agrandir. Après trois années d'efforts, nous avons réussi à acquérir au printemps 1956 le

Schlössli, Zurich 7

maison se prêtant parfaitement aux aménagements nécessaires et entourée d'un beau jardin. Même si nous n'aimons pas quitter les locaux agréables et clairs de notre maison actuelle bâtie il y a à peine 9 ans, qui, selon le jugement d'un célèbre architecte suisse, spécialiste des constructions scolaires, « répondent entièrement aux exigences de la pédagogie moderne », nous nous réjouissons cependant de pouvoir offrir, à l'avenir, à nos élèves une maison plus belle encore.

Par l'adjonction de nouvelles sections, nous sommes en mesure de satisfaire les vœux exprimés par beaucoup de personnes et par l'agrandissement de l'Internat, nous offrons aux élèves une

maison toute familiale

Les auditeurs des cours peuvent se consacrer à leurs études dans une ambiance paisible, dans une jolie maison située en hauteur et exposée à beaucoup de lumière, d'air et de soleil. Nous n'avons reculé devant aucune peine pour atteindre le but élevé que nous nous proposons.

Ecole supérieure Rigihof, Lucerne

Ecole catholique de commerce (tél. 041 / 2 97 46)

à partir du printemps 1957, Zurich 7

(tél. 051 / 32 62 80)

Commission scolaire : formée de personnalités ecclésiastiques et laïques compétentes.

Demande de renseignements et de prospectus par écrit seulement à l'adresse de Zurich :
Höhere Schule Rigihof, Postfach Zurich 30/7.

Cours commercial avec diplôme de clôture : 2-3 semestres.

Préparation à la maturité commerciale : 2-3 semestres.

Préparation à la pratique commerciale aux CFF, poste, douane, cours de commerce et cours concernant les transports : 2-3 semestres.

Cours d'allemand pour personnes étrangères à la langue avec diplôme de clôture : 2 semestres.

Comme préparation au cours de commerce : 1 semestre.

Home pour élèves externes.

Nouveaux cours : 2 mai 1957.

VEVEY

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir, pour nos ateliers de Vevey et de Villeneuve,

**peintres
aide-peintres
serruriers
charpentiers sur fer**

Faire offres avec copies de certificats ou se présenter aux

Ateliers de Constructions Mécaniques de Vevey S.A.

à Vevey

On cherche à Martigny pour début avril

Impr. PILLET, Martigny

APPARTEMENT

de 4-5 pièces. — S'adresser sous chiffre P 2650 S à Publicitas, Sion.

A vendre environ 2000 kg.

pommes de terre

S'adresser à Maurice Lugon, Châtaignier-Fully.

Antiquités

Particulier cherche vaisselier, dressoir ancien, ainsi qu'une grande table et chaises valaisannes. Offres sous P. N. 5613 L. à Publicitas, Lausanne.

A VENDRE

frigo « Therma », modèle moyen ; 1 balance automatique 10 kg. ; 1 moulin à café ; 1 coupe-papier ; des étagères et buffets vitrés ; 1 vitrine 3 m. x 1 m. 30 ; 1 buffet de cuisine et 1 commode. Prix avantageux. Pour visiter, s'adresser à Mme Bonvin, maison Germanier, Saxon.

THÉÂTRE MUNICIPAL - LAUSANNE

Louez à temps vos places pour la
magnifique revue „On y r'vient“

Tous les soirs à 20 h. 15 jusqu'au 27/2 inclus

Relâche le 25 février

Hâtez-vous ★ Succès énorme

Nombre limité de représentations

Location à la caisse du théâtre



Pour fêter dignement

Sa Majesté le PRINCE CARNAVAL

prince éphémère du rire, de la folie et de toutes les extravagances, nous vous offrons, sur nos tables spéciales :

Très grand choix de magnifiques TISSUS pour COSTUMES

(taffetas, satin, fulgurante, satinette)

- * Masques en cire, caoutchouc et carton
- * Cagoules en tissu
- * Confettis et serpents
- * Boules en coton à jeter, légumes adhérents
- * Chapeaux, coiffures, cotillons
- * Loups avec et sans bavette
- * Nez, moustaches, barbes
- * Trompettes, crécelles, sifflets
- * Ombrelles, éventails
- * Farces
- * Fausse bijouterie

Venez voir nos vitrines

et tous autres accessoires ainsi que
Guirlandes et lampions
pour décoration de salles

GRANDS MAGASINS
à l'Innovation S.A.
MARTIGNY
PRIX • QUALITÉS • CHOIX • SERVICES

EPAP - 264



ANGLIA (2 portes) et PERFECT (4 portes) —
deux des plus belles petites voitures de l'année.
Place pour 4 personnes, vaste coffre, économique
à l'usage, 6/36 ch.

ANGLIA Fr. 6475.-

Distributeurs Ford officiels :

GARAGE DU RAWYL S. A. - SIERRE

Distributeurs locaux :

Garage Valaisan,	Sion
Garage René Bruttin,	Charrat
Garage OZO,	Martigny
Garage Lovey,	Orsières

SION ET LE CENTRE

Rédaction permanente : Case postale, Sion

Le joli métier que voilà !

Il est dans la vie d'un journal comme dans celle de tout homme des heures où l'on hésite, où l'on ne sait si le pas est à faire ou non.

« Le Rhône » a osé. Il a regardé là-haut du côté de Valère et Tourbillon et a compris tout le travail qui l'attendait encore.

Né voilà bientôt trente ans dans cette ville de Martigny qui « se défend » admirablement bien, il a conquis d'année en année, « de bourgs en villages », la sympathie des cités qui l'entourent.

En décidant d'assurer à l'avenir une rédaction permanente à Sion, « Le Rhône » sait qu'il élargira encore le cercle de ses amis en l'étendant, par delà la Losentze et la Sionne, à tous ces villages qui d'Ardon à Montana attendaient d'avoir un jour une place plus grande dans ses colonnes. Ce travail, certes, sera long mais tout aussi passionnant que celui qui a marqué la première étape de sa vie.

Si le développement du journal l'exigeait, celui de Sion le réclamait plus encore.

Sion, d'humble chef-lieu qu'elle était quinze ou vingt ans en arrière, prend de jour en jour des allures de capitale. Ce rôle qu'elle se met à jouer au sérieux demande inévitablement que l'on s'occupe d'elle davantage encore.

Comment écrire ces lignes sans penser à ceux-là même qui avant nous n'ont cessé d'apporter à nos lecteurs du centre et d'ailleurs ces nouvelles qui leur plaisent toujours puisqu'elles venaient de la capitale. Leur mérite fut d'autant plus grand qu'ils l'ont fait en marge d'une vie professionnelle elle-même astreignante. Je voudrais citer les noms de mes amis Morand, Antonioli et autres, mais je sais que leur modestie s'y refuse. Ils ont lutté eux aussi sur les terrains de jeux comme dans les assemblées primaires avec ce même souci d'objectivité, ce même entrain que s'il s'agissait de gagner leur vie alors qu'ils le faisaient bien plus par plaisir.

Je pense également aux correspondants anonymes, aux correspondants d'un jour, qu'ils signent d'un x minuscule ou de trois étoiles qu'importe, qui de Savièse, de Grône ou de Crans ont envoyé au journal un peu d'air de leur village. Ils le feront plus volontiers encore à l'avenir puisque sous le titre « Sion et le Centre » à l'exemple de la chronique « De bourgs en villages » une place spéciale leur est réservée.

Le métier de chroniqueur est délicat, ingrat parfois. Il réclame de son homme qu'il agisse avec objectivité sans lui laisser toujours le temps de contrôler ses dires, qu'il s'agisse de l'orthographe d'un nom ou de l'argument majeur d'un orateur. On lui demande de donner son avis aussi bien sur un concert, une course cycliste qu'une loi refusée par le Grand Conseil.

Il est des manifestations auxquelles il faut assister durant trois heures peut-être pour en tirer vingt lignes, humble papier dont on aura avec joie relu le tour enjoué de la conclusion et dont le « rédacteur de marbre » dira : « On a trop de matière, au plomb ! ». Tandis que le lecteur s'indignera de ce qu'on ait pu écrire son nom avec un accent grave, il a quitté depuis longtemps cette salle de théâtre pour courir au Conseil bourgeois ou à cette course cycliste où la moindre seconde soustraite au « cinquième vient ensuite » peut lui attirer les foudres de toute une famille !

On imagine trop souvent le journaliste assis tranquillement à un dîner de réception simulant de noter entre deux coups de fourchette le résumé d'un discours en deux lignes. On oublie le temps qu'il

passé chez lui, l'œil fixé sur le prochain direct qui emportera son « exprès », s'efforçant de tirer de son calepin humide de la pluie des stades ou froissé par la cohue d'un cortège, ce petit papier dont on dira peut-être : « Il aurait bien pu ajouter que... »

Le lecteur voit souvent les choses sous un angle à lui, à travers un verre déformant ou une lentille grossissante. Allez dire, par exemple, à une vieille abonnée (restée chez elle, bien sûr) que son neveu a mal joué à la fin du deuxième tiers-temps ou à la femme d'un député que son mari aurait mieux fait de se taire, et vous verrez.

Il y a la manière, c'est vrai, vous l'avez deviné.

Et puis, si vous avez les jours creux, les jours où selon l'expression il n'y a rien « à se mettre sous la dent », il y a, par contre, ceux où tout tombe en même temps. Rien d'étrange alors que faute d'ubiquité il lui arrive encore de faire le compte rendu d'un match renvoyé ou la nécrologie d'un bien portant.

Il en faut du travail pour que l'on dise en ouvrant un feuillet : « Rien de bien spécial aujourd'hui. »

Mais le journaliste ne s'en plaint pas. Il aime son métier et s'il plaisante à l'occasion, il sait très bien qu'il suffise que le facteur oublie une seule fois d'apporter le journal à son lecteur, pour voir qu'il y tient quand même. P. Th.

La radiovox au service de la police

Ce matin à Sion a été mis en fonction un nouvel appareil de liaison téléphonique qui est appelé à rendre les plus grands services à notre police cantonale notamment en cas de fuite à la suite d'accident ou en cas d'évasion.

Ce nouvel appareil qui répond au nom de « Radiovox » constitue une réelle nouveauté pour le Valais.

Voici en quelques lignes comment fonctionne le Radiovox.

Un poste de commande est monté dans un bureau adjacent à celui du chef de la gendarmerie. L'appareil qui s'y trouve permet de se mettre en communication immédiate avec les voitures équipées également d'appareil téléphonique et se trouvant quelque part sur la route. Ces voitures, trois VW de couleur bleu-clair, dont le toit est surmonté au centre d'une antenne d'une trentaine de centimètres peuvent à leur tour, au moyen d'un appareil accroché à droite du chauffeur se mettre à tout instant en communication avec le poste de commande.

Le poste de commande peut donner des ordres aux trois voitures à la fois où seulement à l'une d'entre elles. Bien mieux, les trois voitures dispersées sur les routes du canton peuvent également s'échanger des messages, ce qui en cas de poursuite par exemple est de toute première importance.

En plus du poste de commande de Sion trois relais ont été aménagés qui se trouvent à Tourbillon pour le Centre, à Chemin pour le Bas-Valais et à Rosewald pour le Haut-Valais.

Amis lecteurs...

Le « Rhône » de ce soir vous a réservé à tous une agréable surprise.

Vous avez remarqué depuis longtemps déjà tout l'effort que déploie votre journal pour vous offrir des chroniques toujours plus nombreuses et variées.

Votre fidélité comme votre nombre toujours croissant nous ont chaque fois prouvé que nos sacrifices n'étaient pas vains.

Depuis aujourd'hui, une nouvelle étape est franchie qui sera, elle aussi, nous en sommes certains, couronnée de succès.



Sur les instances, en effet, toujours plus pressantes de nos abonnés de Sion et du Centre, nous avons décidé d'assurer désormais une rédaction permanente dans la capitale. Si nos amis séduits vont se réjouir de cette heureuse nouvelle, la joie de nos abonnés des autres cités sera grande aussi en apprenant qu'ils pourront à leur tour suivre de plus près l'actualité séduite.

Notre nouveau collaborateur M. Pascal Thurru vous dit dès aujourd'hui, par son sourire dynamique et confiant, toute la joie qu'il ressent de se faire l'écho pour vous de la vie de la capitale.

Ensemble, nous lui souhaitons bonne chance !

L'Administration du « Rhône ».

Le Radiovox valaisan peut également entrer en liaison avec celui des autres cantons pour effectuer des recherches communes.

Il convient de féliciter le commandant de la police cantonale et la direction de la Téléphonie S.A. pour cette nouvelle acquisition grâce à laquelle évadés ou automobilistes en fuite n'auront pas la vie rose.

La rédaction

ne publie pas les correspondances qui lui sont adressées non signées.

L'esprit d'Adam au service de la pomme

Auriez-vous pensé, qu'un jour Maurice Chevalier en neud papillon et chapeau de paille se fasse l'ambassadeur de la Reine du Canada ?

C'est un exemple parmi tant d'autres de l'esprit dont ont fait preuve nos commerçants séduits durant ce concours de vitrines organisé par l'OPAV et l'UCOVA en faveur de la reine des pommes.

En attendant que soit connu le nom du propriétaire de la meilleure vitrine, nous vous donnons ci-dessous quelques échantillons de l'esprit qui a animé les décorateurs de la capitale.

Maurice Chevalier donc (à tout seigneur, tout honneur) s'exprimait à table en ces termes, nous apprend un magasin de confection à l'avenue de la Gare :

*Garçon, pour un royal dessert
C'est une Canada que tu sers*

et le décorateur d'ajouter dans un coin de la vitrine cette remarque :

*Ma pomme fut son dada
Car elle était Canada.*

Dans un autre, un serpent sur un décor de robes et de dentelles mord dans une reinette en laissant ce conseil tentateur à ses clientes :

*La robe est à la femme
Ce que la pelure est à la pomme.*

A l'avenue du Midi, une quincaillerie a construit dans l'angle de sa vitrine un redoutable champion de hockey qui se réserve un kilo de reinettes pour le prochain tiers-temps. Mais de quel club fait-il donc partie ? Son maillot écarlate vous le dit : « Canada ».

Au sommet de l'avenue de la Gare, on voit une vitrine plus savoureuse encore. Elle représente le paradis terrestre. Assise sous un pommier, Eve en bikini tend une pomme à Adam en disant :

Tiens, prends-la !

Sous cette scène candide, la légende ajoute :
C'était sûrement une Canada.

A la place du Midi, un monsieur bien mis s'indigne à table de ce que le garçon lui apporte comme dessert une orange au lieu d'une Reine.

C'est là également qu'on trouve ce conseil médical :

*Si vous désirez un teint net,
Madame, mangez une Reine !*

Serrant l'actualité de plus près, un commerçant du Grand-Pont a écrit sur un beau panier de pommes :
Sa Majesté la Reine du Canada a tous les suffrages, même féminins.

A la rue de Lausanne une droguerie expose un jeu d'échecs où se promène une reine plantée d'une pomme. La légende dit :

Sur l'échiquier du Valais, la Canada est reine.

Elle est convaincante à son tour la sympathique dactylo de l'office moderne qui s'écrit, en laissant un instant sa machine à écrire :

*Une Canada à dix heures,
Entrain et bonne humeur !*

A l'Atelier avec Simone Bonvin « Grues »

Il est un tableau de Simone Bonvin qui me plaît tout particulièrement et cela d'autant plus qu'il n'a sur le visiteur, pas plus que sur l'artiste elle-même, à ce que je sache, l'effet d'un « Pont-Neuf » ou d'un « Route sur la mer ».

C'est un tableau modeste dans ses dimensions comme dans ses lignes. C'est une encre si je m'en souviens. Son sujet ? un groupe de maisons dont l'artiste a négligé les étages et la forme, cerné par des grues au travail. Il n'est aucun autre tableau de cette exposition qui représente avec autant de force et de simplicité le travail.

Ces longs bras de grues qui mêlent leur ombre et montent dans toutes les directions à la recherche de construction dont on devine les formes n'est-ce pas un peu le reflet de ce talent (car elle en a) de Simone Bonvin. Un talent qui cherche sa spécialisation, son équilibre et qui, de ce fait, se perd dans une variété d'aquarelles, d'huiles et d'encres de chine. C'est en vain qu'on s'efforce de trouver une unité dans cette riche collection. On y trouve l'audace cubiste où tout est géométrique, le raffinement de la couleur, de la poésie (parcs), du réalisme (je pense ici à « Gare le soir ») la force de l'expression (tempête), autant d'œuvres qui appartiennent à un genre différent et semblent dus à un pinceau que plusieurs artistes auraient tenu.

Simone Bonvin (elle nous l'a avoué elle-même) n'est pas une artiste née mais une artiste qui travaille. Quand on lui dit qu'il y a dans toute œuvre d'art un brin de génie, une part de chance, un don inné, elle répète : « le travail, le travail avant tout ».

L'exposition que nous offre l'Atelier cette semaine est une preuve convaincante de l'effort d'une artiste qui cherche encore sa voie et qui pour cela travaille inlassablement, comme ses Grues, à une construction dont les formes, tout imprécises qu'elles sont dans leur multiplicité, nous laissent deviner une œuvre dont on attend avec joie le couronnement.

**Le Blanc
garanti
pour longtemps**

NOUS NOUS FAISONS UN PLAISIR DE VOUS
PRÉSENTER EN NOS VITRINES

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE

Blanc

CE RAYON QUI, GRACE A SA DISTINCTION ET
A SA HAUTE QUALITÉ, DÉFEND TOUJOURS LA
TRADITION DE NOTRE MAISON


Géroudet
SION

Pourquoi vous creuser la cervelle ?

Une seule solution...

VITALHUMUS

Merc S.A. Charrat

En vente : chez les négociants en produits agricoles

M.E.O.C. S.A. CHARRAT

On engagerait deux **ouvrières** pour la cueillette des fraises, payées à l'heure. Se présenter chez Pierre Bonvin, Martigny-Gare.

A vendre à Martigny-Ville **VILLA** 5 pièces, confort, avec terrain. S'adresser par écrit au journal sous R. 709.

Intéressant
A louer à Martigny-Ville, dans splendide situation pr bureau ou studio, belle **pièce** avec bain. Téléphoner le matin au 026 / 6 19 43.

Saxon
A vendre magnifique **terrain** de 3258 m², en bordure de la route cantonale, complètement arborisé, abricotiers de 12 ans. — Pour traiter, téléphoner au 026 / 6 23 54.

BERNINA

Celui qui achète une **BERNINA** en a pour son argent

Record

a la Bonne Ménagère

SION

CONSTANTIN FILS S. A.
Rue des Remparts, 21

A vendre d'occasion pour cause de transformations **ameublement de magasin**

Pour visiter, magasin Ménard, cigares, Martigny-Ville, tél. 026 / 6 03 33.

TAXIS Tél. 6 32 97 -Granges 30 ct. le km.

CARRELAGES Fr. Morea - Martigny-Ville

2 grands films au même programme au Corso
Une fée pas comme les autres et Toute la ville accuse

NOS PATOIS

La cauchemâ
(Patois de Liddes)

Quand yero enco dzevenet, jalavono d'enton a la Niord. L'est on mayen inclavo dein la dzou de la couemouena du Borg.

On yalave avouï davoue u trei vatzes pour firquatiet fremadzet. La tzavana de s'est trovane contre lo torein Pertz. Dellé, lo torein yéret unàtre tzavana qu'on yatavé pair un veyon a traver la dzou.

Chla tzavana d'appartenié a on Bordeyon que l'ai por barge on vicoeu d'une satantaine d'ans que l'éret pas soulon mi que l'innmâve mi lo viro quet l'écola.

On matin m'est dit :

— Lasse la porta uverta — portique, que l'i deyo — atramein m'inauyo se veyo pas ta tzavana uverta ditche met.

Lo lindeman matin, veyo arrever mon comyagnon que vint se chetter contrai met et m'est dit : « Bondzo ! », pouai me deyé pami rein ; fasé qu'est rader lo foi et lo tzoderon. Yé de :

— Voué mau dremay ani ?
— Na, yé ju la cauchemâ.
— Et que voui ju couemein veyon ?
— On breu sondzo. Voui yu rebater ouena vatzes u torein ? Meindro. Voui ju sorti lo lœu di la dzon ? Ye savé que s'ennoyeve, Meindro... je sondga que yero u Borg, que yéro allo por bëire on viro ein tge sleu dit damon jé paya lo demie et quand sé allo por prendre lo viro, mét sé dissono... et que yavé tant ouna breuta sai...
A. D.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de répartir un dividende de 9 %, de faire une donation supplémentaire de Fr. 1.000.000.— aux Caisses de pensions du personnel, et de verser 8.000.000 de francs au Fonds de réserve spécial. Une somme de Fr. 3.686.725,60 sera reportée à compte nouveau.

Le Conseil proposera en outre à l'Assemblée générale d'augmenter le capital de la Banque de 90 à 100 millions de francs par l'émission, au cours net de 600 francs, de 20.000 actions nouvelles au porteur de 500 francs nominal, ayant droit au dividende à partir du 1er janvier 1957. Le droit de timbre et les frais d'émission seront à la charge de la banque. L'agio de 2.000.000 de francs résultant de l'émission à un cours supérieur au pair sera versé au Fonds de réserve.

DANS LA RÉGION

Terrible accident de télésiège à Châtel-France

Le télésiège de Châtel-Conches remontait ses clients au Grand Hôtel de Conches, situé près de la gare de départ, à 1700 mètres d'altitude. Sur deux des sièges avaient pris place MM. Dagues, 31 ans, de Paris, et Lassère, 32 ans, de Paris également. Parvenu à dix mètres de la gare, M. Dagues, en voulant se dégager de sa couverture, fit osciller les sièges, ce qui provoqua le déroulement du câble.

M. David Luc, 25 ans, qui attendait des clients, fut atteint par le câble qui le projeta à quelque quatre mètres, où il s'écrasa contre la paroi d'arrivée.

Un autre siège qui suivait, sur lequel avait pris place Mme Bertacello, de Paris, 34 ans, fut emporté et la malheureuse projetée contre la paroi.

Le système de sécurité fonctionna immédiatement, mais le coup de frein fut si violent qu'à la gare de Châtel, les vitres furent brisées par le câble.

Les blessés furent transportés à l'hôpital d'Evian. M. David a dû y être amputé du bras gauche et souffre, en outre, de fractures des jambes et d'une grave blessure à une épaule. Son état est très grave. M. Lassère a une fracture du bras gauche, des contusions au visage et une fracture de la mâchoire. Mme Bertacello souffre d'un enfoncement de la cage thoracique.

Ad. Vouilloz-Addy Martigny-Ville
Porcelaine - Verrerie
Argenterie - Articles
pour cadeaux. Tout
pour vos tombolas.

Union de banques suisses

Dans sa séance du 15 février 1957, le Conseil d'administration de l'Union de Banques suisses a arrêté le bilan et le compte de profits et pertes de l'établissement au 31 décembre 1956. Déduction faite d'amortissements pour une somme de Fr. 3.884.193,97 et après attribution de Fr. 4.790.774,03 aux Caisses de pensions du personnel, le bénéfice net s'élève à Fr. 17.579.474,66 contre Fr. 15.821.293,63 pour l'exercice précédent. Compte tenu du report de l'année dernière s'élevant à Fr. 3.387.250,94, une somme globale de Fr. 20.966.725,60 est ainsi mise à la disposition de l'Assemblée générale ordinaire convoquée pour le 1er mars 1957.

Pourquoi des prix si avantageux ?

Du fabricant au consommateur sans intermédiaire

21,90

Le modèle golf reste la chaussure chic et classique de l'enfant soigné. Se fait en beau box brun clair, finish antique, semelle Maloya brun clair.
27/29 : 21,90 30/35 : 23,90 36/39 : 26,90

9,90

Molière pour enfant, boxcalf brun, légère entre-semelle cuir et semelle caoutchouc.
22/26 : 9,90 27/29 : 10,— 30/35 : 12,—

19,90

Très à la mode ce modèle sportif pour enfants ; se fait en kangoro gris, rouge ou box brun clair, forte entre-semelle de cuir et semelle Maloya rouge, la semelle qui ne s'use pas.
22/26 : 19,90 27/29 : 21,90 30/35 : 23,90 36/39 : 26,90

14,90

On n'a jamais vu un prix si avantageux. Ballerine en box brun ou noir, semelle rénolite, 35/42 : 14,90 semelle Maloya Air Flex : 19,90 Se fait également en norzon noir ou tabac, 35/42 : 11,90

Tous les articles de notre fabrication sont garantis une année contre tous vices de fabrication ou de matière première.

FABRIQUE DE CHAUSSURES VALAISANNE

CHAUSSURES LUGON-FAYRE SION

Route de Bramois

SERVICE DE VENTE AU DÉTAIL : Sion, rue de Conthey, téléphone 027 / 2 18 82 et toutes ses succursales en Valais. Service rapide de réparations.

Attendu avec impatience ! Il vient de paraître !

NOTRE CATALOGUE

PRIX POPULAIRES
bonnes affaires

CHOIX - QUALITÉ PRIX

GRANDS MAGASINS

onset S.A. SION

Dès demain JEUDI, tous les soirs à 20 h. 30
Dimanche 24 (14 h. 30 et 20 h. 30)

ÉTOILE



JEAN GABIN
BOURVIL

dans
un film exceptionnel gai et savoureux

LA TRAVERSEE
DE PARIS

Le fameux film de Claude AUTANT-LARA
Le succès triomphal d'une cruelle vérité

Grand Prix
d'interprétation
Venise 1956

Ne l'oubliez pas ! Ce soir mercredi : une seule séance

Reprise : du merveilleux film **LE DERNIER PONT** avec la grande vedette suisse **MARIA SCHELL**

SPECTACLES

Cinéma Etoile, Martigny

Ce soir mercredi, reprise une seule séance du grand film **LE DERNIER PONT**, avec la vedette suisse Maria Schell qui a obtenu une mention d'honneur pour son interprétation au Festival de Cannes. D'autre part, ce film s'est vu décerner le « Prix de l'Office catholique international du cinéma ». C'est un film que vraiment tout le monde doit avoir vu... et que beaucoup voudront revoir...

Dès jeudi : encore un film exceptionnel : **LA TRAVERSEE DE PARIS** avec Jean Gabin et Bourvil. C'est le succès triomphal d'une cruelle vérité, le fameux film de Claude Autant-Lara d'après la nouvelle de Marcel Aymé.

Chacun suit avec anxiété les aventures inouïes de deux lascars, transportant leur cochon, réparti dans quatre valises à travers Paris, occupé par les Allemands.

Le drame côtoie la plus folle gaité !

Deux grands films au même programme dès demain, au Corso

Cette semaine, à 20 h. 30, le Corso présente exceptionnellement 2 grands films au même programme. En 1re partie, vous pourrez voir le merveilleux film de Jean Tourane : **UNE FÉE... PAS COMME LES AUTRES**, qui vient de remporter un gros succès au nouveau cinéma Lido à Lausanne... Un film entièrement tourné par des animaux... Un véritable miracle.

Cinéma Rex, Saxon

Jeudi 21 : **L'INSPECTEUR CONNAIT LA MUSIQUE**. Un film policier d'un tout nouveau genre... sentimental et musical avec l'actrice la plus séduisante Viviane Romance et Jean Bretonnière, dynamique et plein de fantaisie, avec les deux grandes vedettes du jazz : Sidney Bechet et Claude Luter.

Dès vendredi : **LA FILLE DE MATA-HARI**. Des aventures prodigieuses dans un cadre évocateur ! Une bouleversante histoire d'amour !

... 18 octobre 1917, Mata-Hari, danseuse réputée et espionne notoire, est fusillée.

... 1940 : celle qu'on nomme sa fille brille au firmament de la danse... Aura-t-elle le même destin que sa mère ?

(Interdit sous 18 ans).

Cinéma

Jeudi 21 : Un « policier » d'un tout nouveau genre :
L'inspecteur connaît la musique

Dès vendredi : une bouleversante histoire d'amour et d'aventures !
La fille de Mata-Hari
(Interdit sous 18 ans.)

Cabaret International

Au Paradis Terrestre

Nous partimes deux cents, mais l'attrait de l'humour

Fit que nous fumes mille en arrivant au Bourg

Là l'INTERNATIONAL tenait ses promesses

On y trouvait l'ambiance, le rire, même l'ivresse

Nous nous savions damnés. Mais nous vimes soudain

CE PARADIS TERRESTRE qui nous semblait si loain

Du premier au dernier nous nous y engouffrâmes

Et nous fumes comblés... sans péril pour nos âmes

MARTIGNY

Concert de sonates

Des talents défilent en notre cité, ignorés des uns, indifférents à d'autres, faisant le bonheur d'un petit nombre.

Fugitive, la Beauté passe. Qu'en reste-t-il ? Un souvenir ? un rêve ?

Certainement plus que cela à ceux qui l'auront côtoyée et entrevue lundi soir à l'Hôtel de Ville : une certitude.

Certitude que l'art est bien vivant et que sont très proches les grandes figures du passé, remontant du fond des siècles pour venir converser avec nous.

Et comment rester insensibles à leurs voix quand elles ont pour serviteurs Marie-Madeleine Tschachtli et Pierre Duvauchelle ?

De remarquables artistes, aux dons naturels intelligemment exploités, à la maturité bien établie qui les sert sans recours à l'artifice. Leur communion de jeu est parfaite.

Les quatre sonates du programme leur valurent de démonstratives marques d'enthousiasme.

Celle du « Tambourin », de Jean-Marie Leclair, avait encore toute la fraîcheur de l'enfance (de l'enfance de la sonate, bien sûr), puisque contemporain de Vivaldi et de Scarlatti dont il s'inspira. Ecrite en 1745, elle s'est déjà libérée d'une grande part de l'influence italienne pour se rapprocher de Couperin et de Rameau.

Quant à celles de Beethoven, de Schumann (toutes deux en la mineur) et de Debussy, il peut paraître surprenant que leur composition se soit effectuée à l'heure où leurs destinées s'engageaient vers un dénouement tragique.

Beethoven, sans bouleverser les lignes de ses prédécesseurs Haydn et Mozart, a ajusté la forme-sonate à ses larges épaules, à l'ampleur de sa poitrine où bat le cœur d'un monde. L'inspiration est plus riche que jamais et la surdité dans laquelle il va être emmuré et dont il vient d'avoir la révélation (1801) n'a pas tari la joie qui anime cet opus 23.

Avec Schumann, c'est le grand souffle du romantisme exalté qui enveloppe cette page admirable. Cette première sonate se place entre la merveilleuse « Symphonie rhénane » et le « Manfred », alors qu'il touche à la phase la plus douloureuse de sa vie. Mais le lyrisme qui s'en dégage ne laisse à aucun moment soupçonner le drame intérieur.

Debussy déploie toutes les subtilités de l'impressionnisme pour peindre en touches voilées, fantasmagiques, incisives ou légères les trois mouvements de sa sonate. C'est une des dernières œuvres du compositeur (1917). Avec plus de dépouillement, elle a plus d'un trait commun avec la sonate pour violoncelle et piano écrite deux ans plus tôt.

C'est à travers ces pages si différentes d'esprit et de matière qu'on a pu juger des ressources d'adaptation et d'interprétation des deux artistes. Leur don total, leur engagement sincère à l'égard de l'auteur comme de l'auditeur nous ont plu infiniment.

Marie-Madeleine Tschachtli allie une nature généreuse et impulsive à sa maîtrise technique. Son archet est franc, direct. Mais elle sait aussi émouvoir ; avec une sensibilité raffinée, elle use de moyens exceptionnels de mièvrerie et de larmoyements pour toucher l'âme.

Pierre Duvauchelle possède des qualités d'accompagnateur qui ne lui font pas oublier les exigences d'une partition où son rôle concertant est rarement effacé. Jeu sobre néanmoins, mais efficace, précis, se jouant des difficultés beethoviennes comme il nous livrera Schumann et Debussy de la meilleure manière.

On sait gré aux deux interprètes de n'avoir point refoulé ni étouffé un tempérament qui convenait parfaitement aux œuvres jouées. A s'y risquer, ils nous auraient privé d'une interprétation déployée et vigoureuse que l'exiguïté de la salle même n'exigeait pas.

Une nouvelle réussite des Jeunesses musicales. ab.

Les Quatre de Martigny se distinguent à nouveau

On se souvient qu'il y a quinze jours, nos talentueux chanteurs avaient obtenu un succès éclatant à Saint-Prex. Or, nous apprenons qu'ils viennent de récidiver à Morges, où ils paraissaient en tête d'une affiche comportant des artistes de Radio-Lausanne.

Le public a réservé à leurs productions un accueil pour le moins vibrant.

Souhaitons que nos jeunes artistes obtiennent encore moult succès dans la voie que leur talent leur a ouverte et espérons que, malgré leur gloire naissante, ils sauront rester les sympathiques jeunes gens que nous connaissons.

Derby local à la patinoire

Avant de clore la saison par le grand match Martigny-Grums IK (Suède), une intéressante rencontre opposera demain soir, jeudi, notre première équipe locale à celle des réserves du HC.

Afin de rendre la partie équilibrée autant que possible, Martigny II sera renforcé par George Beach, à qui reviendra la mission de diriger la défense.

Voici d'ailleurs la formation des deux équipes :

Martigny II : Favre ; Beach, Kunz, Schuler, G. Giroud ; Nater, Ruchet, Saudan ; Rouiller, Constantin, Classet.

Martigny I : Jacquérjot ; Abbet, H. Pillet, M. Giroud ; Bongard, Mudry, Borella ; Revaz, Pillet, Saudan.

La direction de ce match, qui promet d'être mouvementé, a été confiée aux arbitres Celetti (Charrat) et Fontaine (Martigny). Le coup d'envoi sera donné à 20 h. 30. Entrées, prix populaires.

Une entreprise locale fête son centenaire

Cent ans ! C'est une étape dans la vie d'une entreprise et un gage de confiance pour la clientèle éventuelle. C'est un pareil anniversaire que célèbre cette année l'entreprise de gypserie-peinture Bossetti-Lac, à La Bâtiaz.

Transmise de génération en génération, l'affaire est reprise, maintenant, par les fils de Raoul Bossetti.

Souhaitons qu'ils fassent encore prospérer l'œuvre de leurs parents et que leur juvénile désir de satisfaire leurs clients trouve sa récompense.

+

Monsieur et Madame Henri TROILLET-DARBEL-LAY et leurs fils François, Jean-Pierre et Nicolas, à Martigny-Ville ;

Monsieur le Docteur et Madame Maurice TROILLET-AMOOS et leur fils Jacques, à Orsières ;

Madame et Monsieur Georges PILLET-TROILLET et leurs enfants Denise et Jean-Marc, à Martigny-Ville ;

Monsieur Camille POUGET-RAUSIS, ses enfants et petits-enfants, à Orsières et Martigny ;

Madame veuve Yvonne TROILLET-THÉTAZ, à Orsières ;

Les enfants et petits-enfants de feu Léonce JORIS-POUGET, à Orsières, Sierre et Martigny ;

Les enfants et petits-enfants de feu Emile POUGET-RAUSIS, à Orsières ;

Les enfants et petits-enfants de feu Ernest LOVEY-TROILLET, à Sembrancher et Berne ;

Les enfants et petits-enfants de feu Paul TROILLET-CRETTEZ, à Orsières, Sembrancher et Brigue ;

Les enfants et petits-enfants de feu Louis POUGET-RAUSIS, à Orsières et Sierre ;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marcel TROILLET

née Céline POUGET

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, décédée dans sa 70^e année, le 19 février 1957, munie des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Orsières le vendredi 22 février 1957, à 10 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

Carnaval de Monthey

2 - 3 - 4 et 5 mars

CORTEGES BALS

Chœur de Dames

Répétition avec le Chœur d'Hommes mercredi 20 courant à 20 h. 30 précises.

Vendredi 22 février, à 20 h. 30, répétition dames seules.

O. J. du C.A.S., Martigny

Dimanche 24, sortie du mois. Réunion chez Kluser, vendredi à 20 h. 30.

Ne bousculez pas...

... mais allez samedi ou dimanche soir en spectacle présenté par un groupe de jeunes au bénéfice de leurs activités techniques, sportives et surtout éducatives.

Trois heures de fantaisie pour la joie de toute la famille (voir les affiches).

Carnaval Martigny 1957

Avis aux correspondants de « La Bise »

Nous rappelons que les correspondances pour le journal humoristique « La Bise » doivent parvenir à Case postale, Martigny pour le 25 février au plus tard.

Le journal célèbre « La Bise » ne paraîtra qu'une fois cette année. N'attendez pas à la dernière seconde pour envoyer vos chefs d'œuvre pétillants et spirituels... Merci d'avance.

H. GALLAY

Horlogerie - Bijouterie

Orfèvrerie — Optique — Réparations

Concessionnaire des montres ZENITH

Avenue de la Gare Martigny-Ville

Le comité du CHEUR D'HOMMES de Martigny fait part aux membres de la société du décès de

Madame Marcel TROILLET

mère de leur cher collègue Henri Troillet.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 22 crt à 10 h. 15 à Orsières.

LA PAROISSE PROTESTANTE DE MARTIGNY

avise ses membres du décès de

Madame veuve David GURRAT-NICOLLERAT

Selon la volonté de la défunte, le service religieux a eu lieu dans la stricte intimité au crématoire de Vevey, le 20 courant, à 14 h. 30.

IN MEMORIAM

Michel VAIROLI

19 février 1947 — 19 février 1957

Dix années déjà, vers les Cieux S'envolait ton âme radieuse, Laissant de sa nature heureuse, Le souvenir le plus précieux.

Ta famille qui ne t'oublie pas.

ONDES ROMANDES

(Extrait de Radio-Télévision)

JEUDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour !... 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. Succès d'hier et d'aujourd'hui. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 La Moldau, de la Suite Ma Patrie. 12.15 Le quart d'heure du sportif. 12.35 Pierre Spiers au piano et à la harpe. 12.45 Informations. 12.55 Vive la fantaisie ! 13.30 Compositeurs suisses. 13.50 Hugues Cuénod, ténor. 16.00 Thé dansant. 16.30 Vos refrains favoris... 17.00 Entretien avec Mario Soldati. 17.15 Chansons napolitaines. 17.30 Quatuor Henri Sauguet. 17.50 La quinzaine littéraire. 18.20 Danses d'autrefois. 18.30 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 Chanson vole. 20.00 Le royaume errant. 20.30 Rendez-vous avec la V^e Suisse : Athènes. 21.30 Concert. 22.30 Informations. 22.35 Le miroir du temps. 23.00 Danses anglaises. 23.15 Fin de l'émission.

VENDREDI : 7.00 Joyeux réveil. 7.15 Informations. 7.20 Propos du matin. 7.30 Trois ouvertures italiennes. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Au carillon de midi. 12.45 Informations. 12.55 Le courrier du skieur. 13.05 L'Orchestre Radiosa. 13.25 D'une gravure à l'autre. 16.00 Voulez-vous danser ?... 16.25 Symphonie. 16.55 Le disque des enfants sages. 17.00 Femmes chez elles. 17.20 Une sonate de Beethoven. 17.45 Peuples et culture. 18.00 Le jazz en Suisse. 18.15 En un clin d'œil. 18.30 Chronique du monde des lettres. 18.40 Musique légère moderne. 19.00 Micro-Partout. 19.15 Informations. 19.25 La situation internationale. 19.35 Instant du monde. 19.45 Chant choral amateur. 20.00 Contact. s. v. p. 20.20 Tels qu'on les chante. 20.45 L'expérience du docteur Cx, pièce. 21.45 I Musici, de Rome, ensemble de musique de chambre. 22.30 Informations. 22.35 Paris sur Seine. 22.55 Actualités du jazz.

Cours indicatif du 20 février

Achat		Vente	
Ffr.	1,03	France	1,08
Lires	—,65 1/2	Italie	—,68 1/2
Frb	8,35	Belgique	8,55
D. M.	99,50	Allemagne	102,50
£	16,10	Autriche	16,50
Sterling	11,30	Angleterre (unité)	11,60
Dollars	4,25	U. S. A.	4,30
Pesetas	7,70	Espagne	8,20
Escudo	14,70	Portugal	15,—
Fl.	110,50	Hollande	112,50

Sous réserve de fluctuations. (Cours obligamment communiqués par la Banque Suisse d'Epargne et de Crédit, Martigny.)

Commerce de gros à Martigny désire engager un

apprenti de bureau-magasinier

Faire offre par écrit avec curriculum vitae sous chiffre R 706 au bureau du journal « Le Rhône », Martigny.

A vendre

REMORQUE

de vélo, d'occasion, faute d'emploi. Bas prix. S'adr. au tél. 026 / 6 30 65.

A vendre une

vache

conviendrait pour garder en bas et tuée l'automne. S'adresser au journal sous R. 708.

On demande à Martigny-Ville

HOMME

ou jeune homme habile et ordré pour travaux divers dans un atelier. Place stable en cas de convenance. Faire offres au journal sous R. 707.

A vendre de particulier

FIAT 600

première main, mod. 1955, 29.000 km., excellent état. Plaque, assurance et casco payés pour 6 mois. Prix intéressant. — S'adresser à Joël Crittin, Leytron, ou se présenter à partir de 19 h.

On demande

sommelière

sympathique et de confiance dans joli café rénové. Bons gains, vie de famille. Café de la Colonne, Bex, téléphone 025 / 5 21 73.

Le parapluie et le foulard les plus chic

GIRARD MODES

Martigny

MARTIGNY RESTAURANT SUR-LE-SCÈX

Le relais (sur la nouvelle route de la Forclaz) gastronomique

Tél. 026 / 6 01 53 — G. Eberlé-Lambiel

Les spécialités du chef Son panorama unique

MM. Boulganine et Krouchtchev n'admettent pas la doctrine Eisenhower

Profitant de la réception solennelle à Moscou d'une délégation bulgare, les deux leaders russes Boulganine et Krouchtchev ont précisé la politique de leur pays à l'égard du bloc occidental et des démocraties populaires.

M. Boulganine, tout d'abord, prit à partie la doctrine Eisenhower pour le Moyen-Orient, dans laquelle il faut voir, a-t-il dit, un piège colonialiste tendu par les détenteurs des monopoles américains du pétrole.

M. Boulganine s'est ensuite déclaré une fois de plus partisan d'un désarmement mondial et de la destruction des engins de guerre atomiques.

Quant à M. Krouchtchev, il a relevé que l'affaire de Hongrie devait servir de leçon aux peuples socialistes, et qu'il leur fallait désormais être intransigeants à l'égard des révisionnistes.

Il a demandé que la solidarité entre les partis communistes du monde entier soit maintenue et améliorée, car « notre force réside dans l'union ».

Il a terminé son discours en se disant persuadé que les efforts des capitalistes pour semer la discorde dans le camp socialiste n'aboutiraient pas, car « les difficultés sont toujours surmontables, si on découvre les erreurs à temps ».

La mise au point des deux hommes d'Etat du Kremlin, succédant au remplacement de M. Chepilov par le « dur » Gromyko, marque un nouveau style dans la diplomatie soviétique: coexistence: oui, mais pas à n'importe quel prix.

Le franc français en péril

M. Paul Ramadier, ministre des finances, multiplie les avertissements: la situation de la France n'est plus éloignée de la zone dangereuse où toute monnaie se trouve en péril...

... et la construction du tunnel du Mont-Blanc retardée

Aussi a-t-il l'intention de proposer, ce matin, au Conseil des ministres, un plan d'économies portant sur 250 milliards. Parmi les mesures suggérées par M. Ramadier figureraient notamment que soient différés la construction du grand paquebot transatlantique, la reconstruction de l'école militaire de Saint-Cyr, l'achèvement du canal du nord et le percement du tunnel sous le Mont-Blanc.

En vue des prochains tunnels

La semaine dernière a eu lieu dans la grande station de Cervinia-Breuil, dans le val d'Aoste, un congrès de la technique hivernale pour étudier les moyens les plus perfectionnés en vue de l'accès, pendant l'hiver, aux tunnels du Mont-Blanc ou du Grand-Saint-Bernard.

Des concours eurent lieu entre les diverses industries les mieux spécialisées dans ce domaine et les études se poursuivent avec soin en vue des réalisations prochaines. Plus de 60 parlementaires et personnalités italiennes, françaises et suisses participaient à cette rencontre internationale, ainsi que les membres de la « Commission des Alpes de l'Union européenne des fédéralistes ». Le Valais et l'association Pro-Saint-Bernard étaient représentés par M. Edmond Joris, industriel à Orsières.

Grave incident à la frontière austro-hongroise

Cinq Autrichiens non armés, qui s'étaient portés au secours d'une mère hongroise et de ses deux enfants en détresse dans les marécages de Neusiedlersee (ils fuyaient leur pays) ont été attaqués et enlevés par des gardes-frontières magyars après une violente lutte. Ces derniers firent usage de leurs pistolets.

Le déroulement du drame fut rapporté dans tous ses détails par deux soldats hongrois que l'on avait placés en remplacement de ceux qui s'étaient emparés des réfugiés en question. Ces deux jeunes gens passèrent ensuite en Autriche après avoir copié au poste frontière hongrois le protocole de l'incident et la liste exacte des civils autrichiens kidnappés.

Un Conseil des ministres traitera aujourd'hui de cette affaire. Il s'occupera aussi de la tension qui règne entre Vienne et Budapest au fur et à mesure que le régime Kadar intensifie ses sévices. Pour cette raison-là des détachements importants de l'armée autrichienne furent placés le long de la frontière.

De bourgs en villages

Leytron

LE BEAU CONCERT DE L'UNION INSTRUMENTALE. — C'est devant une salle comble que la Fanfare l'Union Instrumentale de Leytron a donné, dimanche soir, son concert annuel.

Sous la baguette élégante et sûre de son distingué directeur, M. le professeur Don, elle a interprété, après la marche d'introduction, l'ouverture du « Barbier de Séville », de Rossini. Cette œuvre, si caractéristique par la rapidité et la couleur brillante des traits, a été exécutée avec beaucoup de brio. La qualité du son et la précision du toucher des instrumentistes ont été une belle démonstration du travail accompli durant l'hiver, directeur et musiciens méritent, pour ce travail persévérant, de vives félicitations.

La fanfare exécuta ensuite la « Partita Piccola » de Boedjn, aux accords d'orgue plaisants, puis le « Ballet de la Source » de Délibes dont la fine interprétation fut très remarquée. La deuxième partie du programme, composée de musique moderne, avec le « Tiger Rag » et de mélodies populaires avec le « Pot pourri » No 1 et les fameux « Airs de 1900 », de Delbecq, trouva un accueil enthousiaste auprès des auditeurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

Au cours de ce concert, le président de la société, M. Joseph Gaudard, adressa un gentil mot de bienvenue aux nombreux auditeurs de Leytron et aux fortes délégations venues des villages environnants. Il se fit également l'interprète des musiciens pour renouveler à M. le professeur Don les sentiments de reconnaissance et d'affectueux attachement que la fanfare lui porte pour le dévouement inlassable qu'il lui accorde depuis plus de dix ans.

Après quelques petites notes humoristiques dites par le sympathique conteur qu'est René Bonvin, un bal plein d'entrain et de gaieté termina cette magnifique soirée.

Ardon

COURS DE PERFECTIONNEMENT POUR MACHINISTES. — Vingt-huit jeunes Valaisans viennent de terminer à Ardon un cours de perfectionnement organisé par la Commission paritaire du bâtiment et des travaux publics. Ce cours qui s'est déroulé dans les ateliers de l'entreprise Konrad Zschokke S.A. était dirigé par M. Séraphin Antonioli.

Les organisateurs s'étaient attachés à la collaboration de M. Henri Selz, professeur au Collège de Sion et ingénieur diplômé.

Plusieurs représentants de firmes suisses présentèrent de nouvelles machines. Citons encore les cours sur la prévention des accidents (M. Laub), les huiles (M. Bart), les compresseurs-vibrateurs (M. Notz). Samedi, pour le cours de clôture, M. Dominique, chef d'atelier de Moiry, conduisit une intéressante discussion, qui prouva que les cours avaient remporté plein succès.

MM. Jean Fardel, entrepreneur à Sion, Constant Pichard, secrétaire syndical à Martigny et Giuseppe Stoffel, ingénieur, à Sion, avaient collaboré à l'organisation de ce cours de perfectionnement.

Charrat

VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE. — La vaccination officielle pour notre commune aura lieu demain jeudi 21 février à la maison communale avec l'horaire suivant: de 14 à 15 heures, pour ceux dont les noms de famille commencent par les lettres A à G inclusivement. Puis dès 15 heures, pour les lettres suivantes. Seuls, les enfants des classes 1946 à 1955, inscrits en décembre 1956 auprès du greffe communal, des pharmacies et du Service cantonal de l'hygiène seront acceptés. De plus, chaque enfant devra être en possession d'un bon de vaccination. Ces derniers seront délivrés le jour même de la vaccination à la salle du cadastre, contre remise de 5 francs par bon. Le Conseil communal, en séance du 30 janvier, a décidé l'octroi d'un subside de 4 fr. 50 par enfant. Enfin ceux des classes 1946 à 1955, vaccinés à titre privé, peuvent être mis au bénéfice des subventions fédérale, cantonale et communale (soit 9 francs par enfant) contre remise au greffe communal, d'ici le 9 mars 1957, du certificat établi par le médecin-vaccinateur.

Orsières

† Mme CELINE TROILLET-POUGET. — Dans une grande âme, a écrit Pascal, tout est grand. Personnalité attachante, au cœur magnifique, de caractère jovial, Mme Céline Troillet appartenait à cette catégorie de gens dont la disparition ne passe pas inaperçue. Aussi est-ce avec une douloureuse émotion que la population d'Orsières apprenait mardi dans la journée, son décès prématuré et subit.

Rien ne laissait présager une fin aussi rapide. Il y a quelques jours, une alarme sans conséquence, semblait-il, avait éveillé sa vigilance. Les soins dévoués de la science que lui prodiguait son fils, paraissent avoir enrayé le dénouement de la maladie. Mais hélas, le mal devait lancer une nouvelle offensive, plus violente cette fois. Les espoirs de guérison s'évanouirent. Et mardi, dans l'après-midi, elle trouvait ce grand calme que le Seigneur réserve aux grands cœurs, dans la radieuse sérénité de la foi. Depuis le décès de son époux M. Marcel Troillet, ancien buraliste et député survenu en 1952, elle vivait avec son fils, le Dr Troillet, entouré de l'affection et de l'amour de tous ses enfants et petits-enfants. C'est là que la mort est venue la cueillir, laissant le souvenir d'une épouse et mère foncièrement bonne, pieuse, effacée et volontiers joviale.

Epouse dévouée, Mme Troillet était appréciée dans toute la commune où chacun l'estimait pour son cœur généreux et les services qu'elle rendait à tous ceux qui avaient recours à elle. Figure caractéristique, Mme Troillet laissera également un vide à la station de La Foully où elle aimait à séjourner tous les étés.

Profondément attachée à son coin de pays, Mme Troillet avait secondé son mari dans sa profession tout en s'occupant d'un train de campagne et de l'éducation de sa famille.

Avec Mme Marcel Troillet, c'est une vraie maman qui s'en va, montrant partout et toujours l'exemple et cultivant l'esprit familial.

A ses fils, M. Henri Troillet, administrateur postal à Martigny, M. le Dr Maurice Troillet, à sa fille et à son beau-fils, Mme et M. Georges Pillet, de l'imprimerie du « Rhône », à son frère, M. Camille Pouget, ancien juge cantonal, à tous ses proches, vont nos religieuses et respectueuses condoléances.

Bagnes

JAMBES CASSÉES. — Dimanche passé, en skiant sur la piste de Médran, M. Willy Vaudan du Châble s'est brisé une jambe. Immédiatement secouru, il fut amené à l'hôpital de Martigny par les soins de M. Jean Fellay, son beau-frère. Notons qu'au même endroit deux autres skieurs furent victimes de mauvaise chute se brisant aussi leur jambe. Nous leur souhaitons, à M. Vaudan en particulier, un prompt et complet rétablissement.

Salvan

ACCIDENTS DE SKI. — On signale plusieurs accidents de ski dans la région. L'un d'eux est particulièrement grave. La victime, le jeune Vincent Coqoz, du Biolley, souffre notamment d'une fracture ouverte d'un tibia et d'une fracture de la cuisse.

Fully

ASSEMBLEE DE LA SOCIETE D'AGRICULTURE. — La Société d'agriculture a tenu ses assises annuelles dimanche 17 février. La forte participation à cette assemblée témoigne de tout l'intérêt que suscite parmi la population cette société dont chacun se plaît à reconnaître les mérites qu'elle s'est acquise, au service de ses membres en particulier et de toute la population en général.

M. Joseph Carron, qui préside aux destinées de la société depuis de nombreuses années, dirigea les débats avec bonhomie et simplicité toute familière. Dans son rapport, il se plut à relever la bonne marche de la société puisque les comptes, avec un chiffre d'affaires qui dépasse le million, bouclent par un joli bénéfice d'exploitation, ceci surtout grâce à la compétence du gérant, M. Etienne Dorsaz. M. Carron rap-

La visite officielle britannique au Portugal



Une des manifestations les plus importantes dans le cadre de la visite officielle de la reine Elizabeth au Portugal: le défilé des troupes devant la reine d'Angleterre et le général Francisco Craveiro Lopes, président du Portugal. Le ministre d'Egypte au Portugal a refusé d'assister au gala diplomatique donné en l'honneur de la souveraine.

Une patrouille ensevelie sous la neige: un mort

Un accident s'est produit pendant le cours de répétition d'hiver de la 4^e division au cours duquel le premier-lieutenant Manfred Nager, né en 1922, docteur en droit et préfet de district à Arlesheim, a perdu la vie. Deux cordées de trois hommes traversaient la cuvette glaciale au nord du Piz Palu, lorsqu'elles furent emportées et ensevelies par la chute d'une plaque de neige. Quelques militaires purent se dégager par leurs propres moyens et ont immédiatement porté secours à leurs camarades. Tous les hommes ensevelis ont pu être dégagés au bout de quelques heures. Ils étaient tous sains et saufs à part le premier-lieutenant Nager qui avait été asphyxié. Les efforts pour le ramener à la vie restèrent vains.

Sous-marins allemands renfloués

L'un des sous-marins les plus modernes de l'ancienne marine de guerre allemande a été découvert par hasard, dans la baie de Flensburg, où il reposait par 30 mètres de fond. Le bâtiment se trouve en parfait état. Des scaphandriers ont constaté qu'il s'agit d'un sous-marin muni du système schnorchel dont un seul existait jusqu'ici. Il a été sabordé par son commandant en 1945. Le Ministère de la défense, à Bonn, le fera remettre à flot en mai prochain.

Deux sous-marins allemands d'un plus petit format ont été découverts récemment dans la mer du Nord, où ils avaient été également sabordés. Ils sont actuellement remis en état et viendront renforcer la nouvelle marine allemande.

VALAIS

Une menuiserie détruite par un incendie à Tourtemagne

La menuiserie de M. Arthur Imboden, à Tourtemagne, a été complètement détruite par un incendie qui s'est déclaré de nuit au centre du village.

Les installations mécaniques et travaux en bois exécutés ont été également la proie des flammes. Grâce au dévouement des civils et spécialement des autorités municipales les demeures avoisinantes ont été épargnées.

Les femmes d'Unterbach voteront

Le Conseil communal d'Unterbach a décidé d'autoriser les femmes de la commune à voter le 3 mars. Leurs bulletins ne devront cependant pas être additionnés avec ceux des citoyens, sans quoi le vote d'Unterbach devrait être annulé.

pela la mémoire des membres défunts, MM. Vital et Pierre Dorsaz, Julien Carron et Joseph Roduit.

M. Dorsaz, gérant, fit ensuite un véritable tour d'horizon économique passant en revue tous les postes de l'activité de la société: fruits et légumes, produits pour l'agriculture, transports, cidrerie, meunerie.

Dans les divers, quelques membres donnèrent ou demandèrent des renseignements ou explications puis, comme il se doit dans toute association paysanne qui se respecte, l'on trinqua la verre de l'amitié à la prospérité de la Société d'agriculture valaisanne.

Evionnaz

ASSEMBLEE DU « GUILLAUME TELL ». — Dimanche 17 février, les tireurs de la société « Guillaume Tell », ont tenu leurs assises à la maison communale. Une trentaine de membres ont répondu à l'appel. On notait la présence du président de la commune.

Le dévoué président, Louis Mettan, salue ses camarades tireurs et donne connaissance de l'ordre du jour, dont les principaux points sont: l'élaboration de nouveaux statuts et la réception du stand et ciblérie. Après quelques discussions les statuts sont rapidement élaborés et acceptés. Le président donne ensuite connaissance des divers travaux envisagés, lesquels sont pleinement justifiés si l'on veut développer l'art du tir dans notre commune où comme ailleurs, peuvent jaillir certaines valeurs.

Les améliorations prévues sont: fermeture de la ciblérie avec la pose d'un câble téléphonique des stalls et la réparation du bâtiment. Tous ces travaux causent naturellement de gros soucis financiers lesquels sont passablement atténués lorsque le président de la commune donne des précisions. Sans faire de promesses fermes, M. Mettan, d'entente avec la commune de Collonges, pense pouvoir apporter un appui financier appréciable.

Le comité est réélu en bloc, lequel doit œuvrer de toutes ses forces afin d'atteindre le but qu'il s'est proposé. Quant aux tireurs d'Evionnaz et Collonges, leur devoir est, d'unir leurs efforts pour se familiariser avec ce sport national afin de faire honneur à leur commune et à leurs installations.

Le feu aux usines Alfa-Romeo

Un violent incendie a détruit mardi matin l'un des bâtiments des usines Alfa-Romeo de Milan, où étaient installé un dépôt de matériel électrique, le magasin de l'outillage et les vestiaires du personnel.

COURTES NOUVELLES

— Sir Anthony Eden a eu deux accès de fièvre au cours de son voyage à destination de la Nouvelle-Zélande. La seconde attaque est qualifiée de « sérieuse ». Elle a provoqué une forte température.

— Des violentes tempêtes sévissent en Italie. Les éboulements, les voies ferrées coupées, les pluies torrentielles et les ouragans qui arrachent les lignes téléphoniques et les arbres sont les manifestations les plus fréquentes du mauvais temps.

— Le lieutenant-colonel syrien Jedid, un des principaux accusés du procès de Dams, jugé par contumace, a été assassiné à Beyrouth.

— Erich von Stroheim a été nommé chevalier de la Légion d'honneur au titre du ministère des affaires étrangères, pour services rendus à l'art cinématographique.

— Deux paysans siciliens ont tenté, lundi, de traverser clandestinement la frontière italo-suisse, en se transformant en colis.

Assemblée générale annuelle de la Fédération des fanfares et harmonies du Bas-Valais

Le dimanche 17 février, les vingt et une sociétés de musique faisant partie de la Fédération bas-valaisanne étaient convoquées en assemblée générale à Saint-Maurice.

Les délégués furent accueillis en musique sur la place de la gare par l'Agauoise qui les conduisit à l'Hôtel des Alpes où avaient lieu les délibérations.

M. A. Mottiez, président du comité vorort de Collonges, qui dirige les débats, salue les représentants des autorités communales de Saint-Maurice et du comité cantonal et remercie chaleureusement l'Agauoise et la commune de Saint-Maurice pour leur généreuse et charmante réception.

D'importantes modifications sont apportées à l'organisation du festival 1957 qui aura lieu à Collonges, les 1^{er} et 2^e juin prochains. Malgré un ordre du jour chargé et de nombreuses interventions, l'assemblée se déroule assez rapidement. Le président lève la séance en donnant rendez-vous à tous à Collonges en les assurant que La Collongienne mettra tout en œuvre pour les recevoir dignement.

Une baraque emportée

A la Grande-Dixence, une avalanche s'est abattue sur un baraquement d'ouvriers et l'a emporté. Y logeaient une dizaine d'ouvriers qui, heureusement, étaient absents à ce moment-là.

Sous les verrous

La police cantonale a arrêté, à Viège, un certain Paul T., 22 ans, Valaisan, auteur de nombreux vols d'argent commis sur les chantiers de Rarogne et Fionnay, au préjudice d'ouvriers.

Les montants soustraits atteignent plusieurs milliers de francs.

Ventes de soldes pour les commerces saisonniers

Le Département de l'intérieur, division industrie et commerce, a fixé comme suit les ventes de soldes pour les commerces des stations de montagne:

Ventes de fin de saison du 28 février au 16 mars 1957.

Ventes au rabais du 28 février au 13 mars 1957. Aucune vente de ce genre ne peut avoir lieu sans un permis délivré au préalable par l'autorité cantonale compétente. Aucune publicité ne peut être faite avant le 26 février 1957.

En outre, les articles soldés ne peuvent être exposés en vitrine que la veille au soir précédant le jour d'ouverture des ventes spéciales.

Les commerces qui opèrent une vente de fin de saison sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent annoncer un rabais que sur les articles saisonniers. Un rabais supérieur à 5% accordé sur toutes les marchandises ne peut figurer dans la réclame que s'il s'agit d'une vente au rabais.

La remise du double escompte constitue également une opération assujettie. Elle est donc interdite en dehors des périodes précitées et sans autorisation.

Département de l'intérieur: Division industrie et commerce.